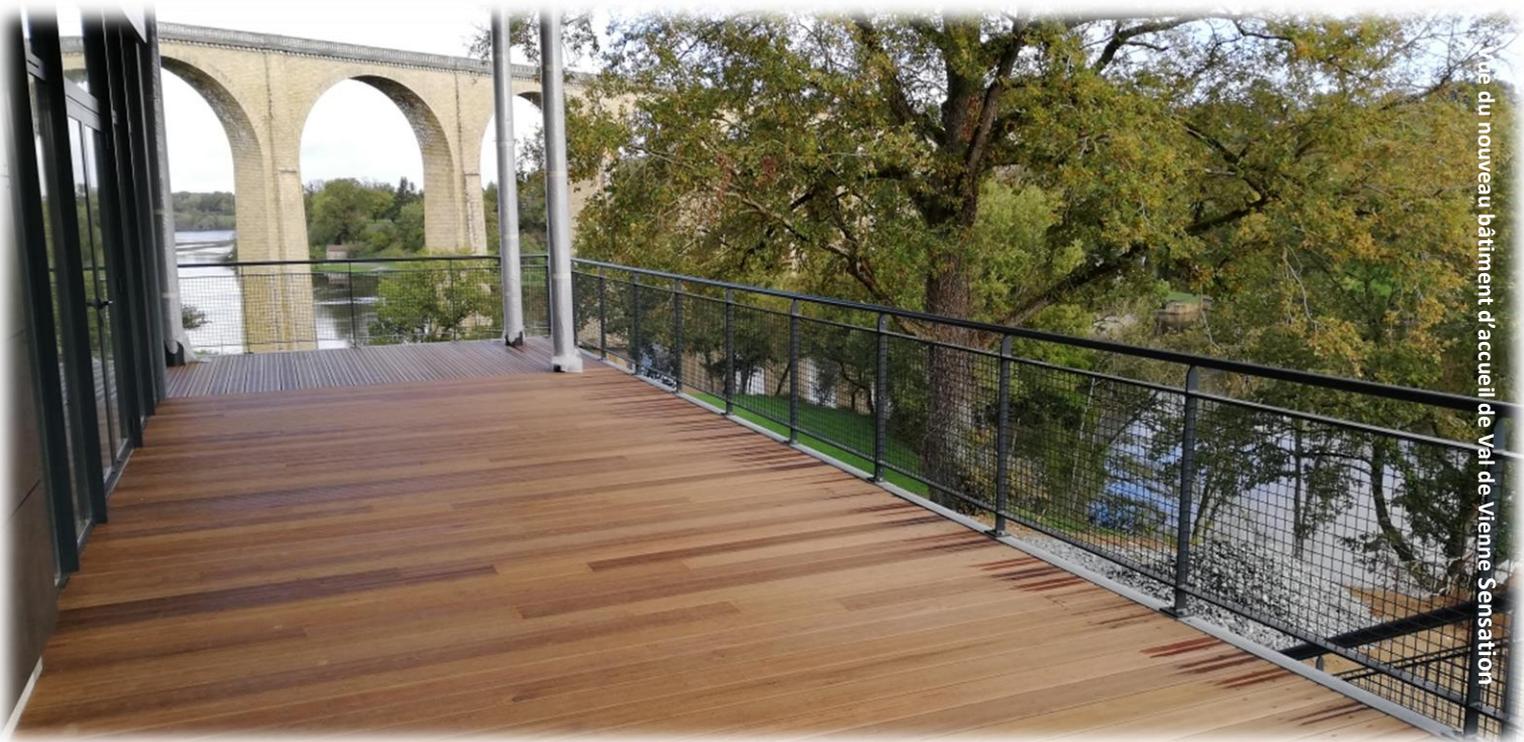




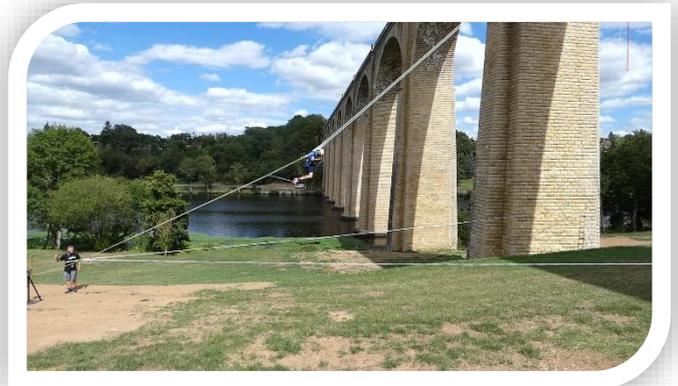
## Bulletin municipal n°36

Décembre 2019



ue du nouveau bâtiment d'accueil de Val de Vienne Sensation

# LE VIGEANT



# Sommaire

<b>VŒUX DU MAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>VIE MUNICIPALE</b>  .....	<b>4-16</b>
Finances communales - Budget.....	4-7
Tarifs 2020 .....	8
L'école, le CCAS.....	9-10
Actualités travaux.....	11-12-13
Zoom : sentier d'interprétation « histoires d'eaux » .....	14
<b>ANNUAIRE ECONOMIQUE</b> .....	<b>15-16</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>  .....	<b>17-33</b>
Liste des associations locales.....	17
Association des parents d'élèves .....	18
Comité des fêtes.....	19
ACCA .....	20
Donneurs de Sang Bénévoles .....	21-22
Culture et Loisirs Vigeantais .....	23
Anciens combattants.....	24
Club Amitié et Loisirs .....	25
Comité du Plan d'eau .....	26
Club de Gym .....	26
Club de tennis cantonal.....	27
MJC Champ Libre.....	28-30
ADMR.....	31
A.S.E.P.P. ....	32-33
<b>BON A SAVOIR</b>  .....	<b>34-43</b>
Augmentation des fraudes à la rénovation énergétique .....	34-35
Energie Vienne.....	35
Info énergie .....	37
L'enquête logement .....	37-38
Eaux de Vienne – OPAH Centre-bourg .....	38
Prime énergie – Bons vacances CCVG – Tiss'âges .....	39
Mission Locale .....	40
Pluri-services.....	41
La parole est à vous – Médaille de la famille française .....	42
Calendrier .....	43



2019 va bientôt s'achever, et avec elle, ce mandat municipal.

Nous allons entrer dans la période pré-électorale. Les règles actuelles de Communication Communale nous imposent de ne pas utiliser nos Bulletins comme moyens de propagande en vue des futures élections municipales.

Il convient de rester neutre.

Malgré cela, comme d'habitude, ce 36<sup>ème</sup> numéro retrace assez bien la vie communale de 2019.

Ces 6 années auront été marquées par des réformes territoriales importantes qui ont eu pour effet de nous compliquer la vie et d'allonger les délais de réalisation de nos projets ; en plus de nos difficultés internes.

Mais tout de même, la place de Bourpeuil a trouvé un nouveau visage après de gros travaux de raccordements de réseaux d'eaux, de voirie et l'aménagement de 3 parkings pour camping-car ; le bâtiment d'accueil de Val de Vienne Sensation est maintenant achevé et prêt à permettre la poursuite de nouvelles activités. La catapulte est venue s'ajouter à l'existant.

Ceci n'a pas empêché la poursuite des travaux d'entretien de l'ensemble de notre patrimoine ; et la liste est longue.

Mais tout cela va bientôt appartenir au passé. Une autre page va s'écrire.

Je ne suis pas inquiet pour cette commune. Les moyens financiers existent réellement. Ils peuvent permettre tout à la fois une bonne gestion du quotidien ainsi que les investissements utiles dans la poursuite des Projets, en particulier Val de Vienne Sensation qui devrait rassembler toutes les énergies et les raisons de travailler ensemble et avec nos voisins.

Je voudrais maintenant m'adresser à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont soutenu durant toutes ces années : Elus, Associations, Vigeantais... Ils se reconnaîtront... Merci à vous.

Je tiens en particulier à me tourner vers l'ensemble du Personnel, de la Mairie à l'Agence postale et à la bibliothèque, à l'École, et au Service technique. Je les remercie d'avoir été à mes côtés et, surtout d'avoir fait le maximum pour faire de cette commune un lieu propre, agréable et accueillant. Merci à vous. Et surtout continuez comme ça.

Bien sûr je ne veux pas terminer mon propos sans souhaiter de tout cœur à chacune et chacun d'entre vous une Bonne Année 2020 mais surtout une Bonne Santé.

Pierre Gourmelon



## Finances communales – Budget 2019

La situation financière de la commune reste stable malgré la baisse significative des dotations de l'État qu'il faut compenser soit par des nouvelles recettes, soit par une diminution des charges.

Le résultat de l'année 2018 a dégagé un excédent de 1 905 282,37 €. Ce report 2018 additionné aux recettes de l'année 2019 a permis de financer les charges de fonctionnement et dégagé 1 543 239€ pour financer les dépenses d'investissement destinées à accroître le patrimoine communal.

Après analyse du budget 2019, constatant la stabilité des finances communales, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des 3 taxes locales (taxes foncières sur le bâti 11,50% - non bâtis 25,38% et taxe d'habitation 9,32%) seules les bases d'imposition sont réévaluées chaque année par les services de l'Etat. A propos de l'exonération de la taxe d'habitation qui va s'échelonner jusqu'en 2023, pour compenser cette perte, le gouvernement entend « donner l'intégralité de la taxe foncière au bloc communal ». Ainsi, la part de la taxe foncière qui revient aujourd'hui aux départements sera affectée aux communes.

En revanche, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sera conservée et même chose pour la redevance télévisuelle.

1ère adjointe chargée des finances, Colette Wagon

### COMPTE ADMINISTRATIF 2018

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTATS REPORTES 2018		1 924 386,82	40 699,43	
OPERATIONS DE L'EXERCICE	632 959,12	1 078 129,72	317 255,15	423 425,10
<b>TOTAUX</b>	<b>632 959,12</b>	<b>3 002 516,54</b>	<b>357 954,58</b>	<b>423 425,10</b>
<b>RESULTATS CLOTURE</b>		<b>2 369 557,42</b>		<b>65 470,52</b>
<b>Restes à réaliser</b>			529 745,57	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2 369 557,42</b>		<b>464 275,05</b>
<b>AFFECTATION 2018</b>		<b>1 905 282,37</b>		<b>464 275,05</b>
		2		1068

### BUDGET PRIMITIF 2019

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>RESULTATS REPORTES</b>	–	<b>1 905 282,37</b>		<b>65 470,52</b>
<b>AFFECTATION 2018 (c/1068)</b>	–	–	–	<b>464 275,05</b>
OPERATIONS DE L'EXERCICE	745 743,00	1 000 342,63	1 505 003,53	120 065,43
<i>Reste à réaliser 2018</i>			529 745,57	
REMBT EMPRUNTS (c/66 - c/16)	22 000,00		48 300,90	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (c/67)	299,97			
DEPENSES IMPREVUES (c/022 - c/020)	50 000,00		100 000,00	
VIREMENT ENTRE SECTION (c/023 - c/021)	1 543 239,00			1 543 239,00
OPERATION ORDRE BUDGETAIRE (c/042)	19 294,03			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (c/20)			1 000,00	
SUBVENTIONS EQUIP. VERSEES (c/204)			9 000,00	
AMORTISS. IMMOB. (c/28)				–
<b>TOTAUX</b>	<b>2 380 576,00</b>	<b>2 905 625,00</b>	<b>2 193 050,00</b>	<b>2 193 050,00</b>

<b>PREVISIONS BUDGETAIRES 2019 – Section de Fonctionnement</b>						
					<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>11</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>				<b>314 693,00</b>	
	60	ACHAT ET VARIATION STOCKS			109 675,00	
	61	SERVICES EXTERIEURS			108 800,00	
	62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			91 600,00	
	63	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			4 618,00	
<b>12</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				<b>362 800,00</b>	
	62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			30 700,00	
	63	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			5 100,00	
	64	CHARGES DE PERSONNEL			327 000,00	
<b>65</b>		<b>AUTRES CHARGES GESTION COURANTE</b>			<b>68 250,00</b>	
<b>66</b>		<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>22 000,00</b>	
<b>67</b>		<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>299,97</b>	
<b>22</b>		<b>DEPENSES IMPREVUES</b>			<b>50 000,00</b>	
		<b>S/TOTAL</b>			<b>818 042,97</b>	
<b>23</b>		<b>VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT</b>			<b>1 543 239,00</b>	
<b>42</b>		<b>OPERATION D'ORDRE</b>			<b>19 294,03</b>	
		<b>S/TOTAL</b>			<b>1 562 533,03</b>	
<b>2</b>		<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE</b>				<b>1 905 282,37</b>
13		ATTENUATION DE CHARGES				2 000,00
70		PRODUITS SERVICES & VENTES				95 200,00
73		IMPOTS ET TAXES				800 025,00
74		DOTATIONS SUBVENTIONS				54 635,00
75		AUTRES PRODUITS DE GESTION				48 232,08
76		PRODUITS FINANCIERS				50
77		PRODUITS EXCEPTIONNELS				200,55
		<b>S/TOTAL</b>				<b>1 000 342,63</b>
		<b>TOTAL</b>			<b>2 380 576,00</b>	<b>2 905 625,00</b>



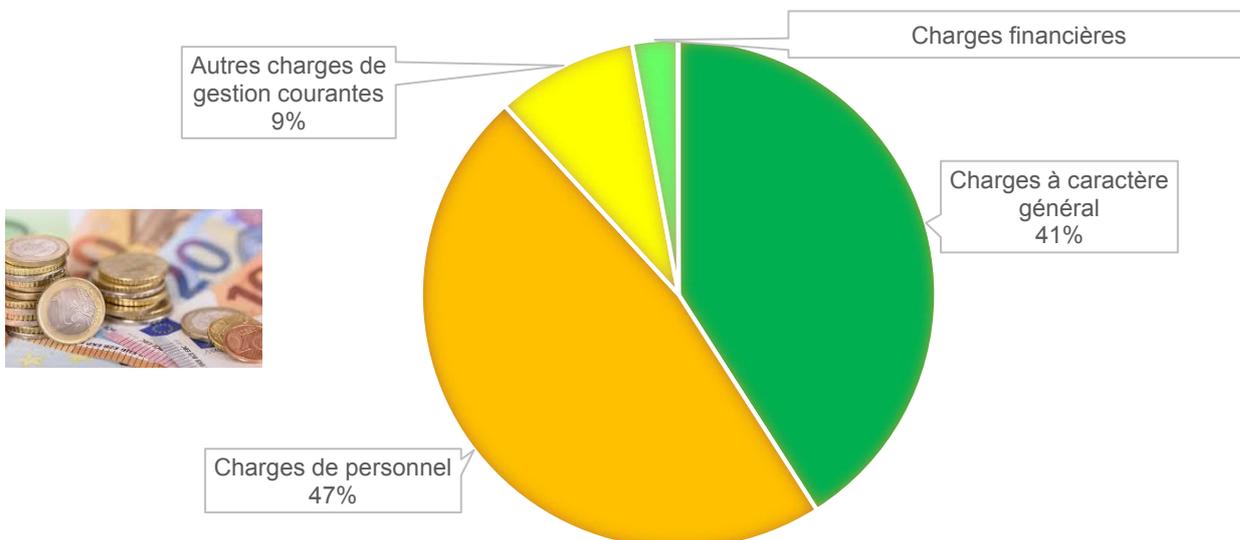
## PREVISIONS BUDGETAIRES 2019 – Section d'Investissement

N°	OPERATIONS D'EQUIPEMENT	DEPENSES	RECETTES
119	TRAVAUX VOIRIE DIVERSE	604 974,50	0
	<i>(aménagement VRD place du viaduc, travaux sur voirie communale, travaux viaduc, projet valorisation environnementale « Patrimoine et paysages »,</i>		
121	TRAVAUX DE BATIMENTS	260 000,00	6 158,00
	<i>[réfection éclairage salle Les Pradelles, sécurisation ateliers municipaux, provision divers bâtiments (comité des fêtes de Bourpeuil, ancienne mairie, église), etc.]</i>		
128	ECLAIRAGE PUBLIC	5 000,00	0
	<i>(prévision pose nouvelle lanterne...)</i>		
131	ACQUISITION TERRAINS ET BATIMENTS	7 500,00	0
	<i>(provision acquisition terrains nus et terrains de voirie...)</i>		
180	ACQUISITION MATERIEL	91 000,00	0
	<i>[balançoire élastique, lamier, échaffaudage+équipements sécurité service technique, mobilier (tables et chaises), mobiliers divers, ordinateurs mairie, illuminations Noël, petit souffleur à feuilles, destructeur de documents, etc.]</i>		
1401	AMENAGEMENT AIRE LOISIRS VIADUC BOURPEUIL (Val de Vienne Sensation)	74 690,92	67 605,00
	<i>(provision construction bâtiment d'accueil, création plateforme, création réseau lignes téléphoniques, réseaux divers et accès, etc.)</i>		
1901	AMENAGEMENT AIRES DE JEUX	310 630,00	0
	<i>[aménagement terrains jeux, réseaux électriques (implantation balançoire), etc.]</i>		
1902	AMENAGEMENT AIRES STATIONNEMENTS VRD PMR	150 000,00	0
	<i>(aménagement parking, cheminement PMR, etc.)</i>		
	<b>TOTAL TRAVAUX 2019</b>	<b>1 503 795,42</b>	<b>73 763,00</b>
	<b>REPORTS TRAVAUX 2018</b>	<b>529 745,57</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>2 033 540,99</b>	<b>73 763,00</b>
20	DEPENSES IMPREVUES	100 000,00	
16	EMPRUNT/REMBT CAPITAL	48 300,90	2 500,29
10	FCTVA		23 300,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000,00	
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES	9 000,00	
24	PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS		
	<b>Sous/Total</b>	<b>158 300,90</b>	<b>25 800,29</b>
40	OPERATIONS D'ORDRE (entre sections)		<b>19 294,03</b>
41	OPERATIONS PATRIMONIALES	<b>1 208,11</b>	<b>1 208,11</b>
	DEFICIT/EXCEDENT REPORTES N-1		<b>65 470,52</b>
	1068 /AFFECTATION RESULTAT 2018		464 275,05
021	<b>VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>	<b>1 543 239,00</b>
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		
	<b>EQUILIBRE DU BUDGET</b>		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 193 050,00</b>	<b>2 193 050,00</b>

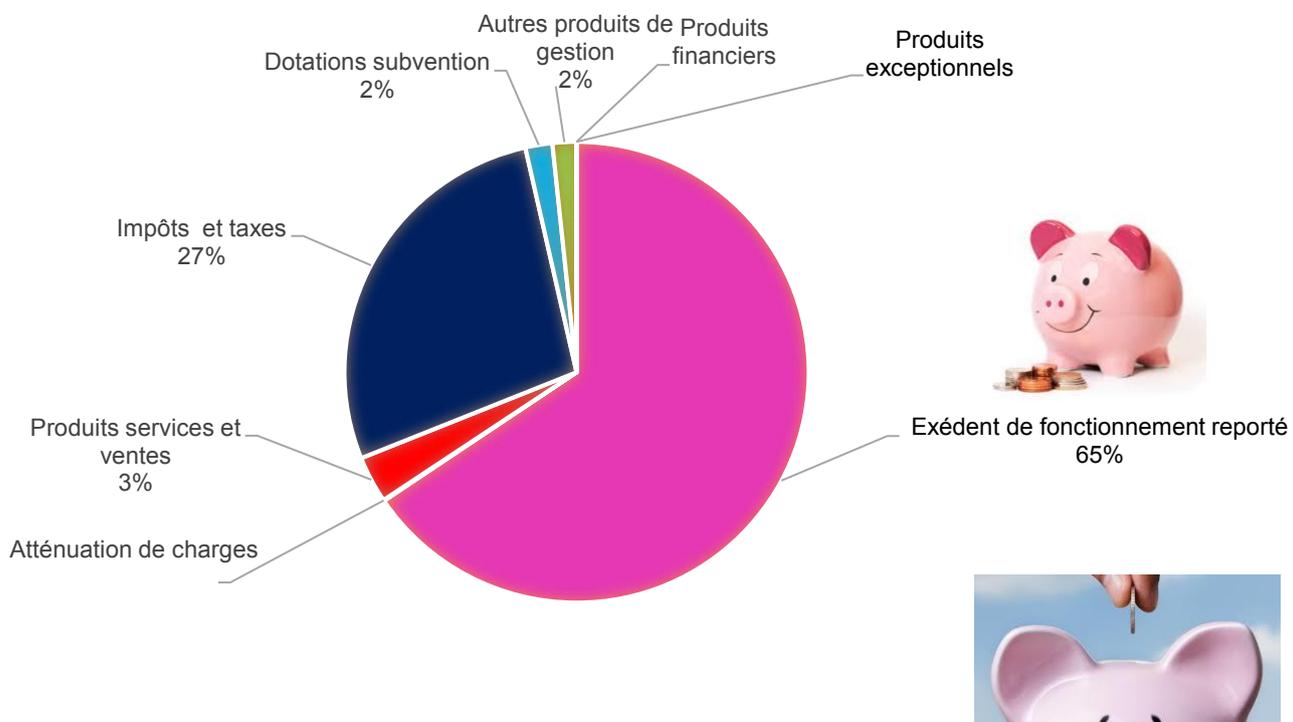
## ● Taux d'imposition des taxes locales ●

	Taux communal	Base d'imposition	Produit fiscal
Taxe d'habitation	9,32%	698 800	65 128
Taxe foncière bâti	11,50%	1 522 000	175 030
Taxe foncière non bâti	25,38%	155 400	39 441
<b>Total</b>			<b>279 599</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT





## Tarifs 2020

### ↳ ECOLE

- ◆ **les repas**
  - Enfant 2,40 €
  - Adulte 5.15 €
- ◆ **le transport scolaire : les inscriptions et paiements se font directement auprès de la Région Nouvelle Aquitaine**  
*La commune participe à hauteur de 5€ par enfant transporté.*

### ↳ CIMETIERE

- ◆ concession pour 50 ans 75,00 €/m<sup>2</sup>

### ↳ COLUMBARIUM

- ◆ concession 15 ans 300,00 €
- ◆ concession 30 ans 600,00 €
- ◆ vacation 20,00 €

### ↳ COPIES

- ◆ papier A4 noir et blanc 0,20 €
- ◆ papier A4 couleur 0,50 €
- ◆ papier A3 noir et blanc 0,40 €
- ◆ papier A3 couleur 1,00 €
- ◆ disquette 1,80 €
- ◆ CD Rom et étiquettes 2,75 €

### ↳ MATÉRIEL

- ◆ Table 2,00 €
- ◆ Bancs + chaise 1,00 €
- ◆ Estrade 20,00 €

### ↳ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- ◆ Adhésion adulte annuelle 5,00 €
- ◆ Adhésion – de 18 ans Gratuité

SALLE LES PRADELLES	SANS CHAUFFAGE		AVEC CHAUFFAGE	
	LE VIGEANT	HORS COMMUNE	LE VIGEANT	HORS COMMUNE
Associations	Bilan nombre de jours			
Particuliers et entreprises (1 jour)	130,00 €	160,00 €	160,00 €	190,00 €
Particuliers et entreprises (2 jours)	190,00 €	235,00 €	190,00 €	280,00 €

Location tente de réception (pour les particuliers résidant sur la commune)	Le transport est assuré par la commune. Le montage et le démontage de la tente de réception est assuré par le loueur avec l'assistance d'un agent communal.	
	<i>Gratuit pour les associations une fois dans l'année.</i>	
	Le week-end	150 €

**Pour toutes locations (salles, matériel communal, et tente de réception), et mise à disposition de la sono et/ou du vidéoprojecteur, il est rappelé qu'en cas de dégradations lors de l'utilisation, ces dernières seront à la charge du loueur et qu'un avis de somme à payer lui sera adressé du montant du préjudice.**

# L'école

Aujourd'hui, nous avons 31 enfants scolarisés dans notre école.

Cet été, d'importants travaux de rénovation et de réaménagement ont été réalisés dans la classe maternelle-CP pour permettre à Mme Magali MARQUOIS de mener à bien son projet de classe en lien avec les pédagogies alternatives, telles que celles de Maria Montessori ou Célestin Freinet.

Dans notre dernière Gazette, nous vous avons expliqué ce nouveau fonctionnement.

La classe des CE-CM fonctionne normalement avec M. Guillaume GIRAUD, instituteur.

En juin, les enfants ont eu la chance de partir 1 semaine découvrir le milieu marin et le Mont Saint Michel grâce à l'investissement de M. Giraud, des parents, de l'association des parents d'élèves mais aussi de la municipalité.

Nous devons préparer l'avenir pour ne pas nous retrouver au pied du mur...

Tout est axé sur les effectifs !!!

Actuellement, la municipalité travaille en étroite collaboration avec Madame l'inspectrice de l'académie de Montmorillon, les 2 enseignants, les représentants des parents d'élèves et du conseil d'école pour conserver une école de qualité, vivante et offrir le meilleur à nos enfants.

Il est pour nous essentiel de préserver ce noyau de vie dans notre village...

Parents d'enfants en âge d'être scolarisés, vous pouvez, à tout moment, visiter l'école...

Il suffit de prendre rendez-vous auprès de la directrice Madame MARQUOIS  
(05.49.48.89.90 ou 05.49.48.92.15)

Corinne LAURENDEAU

Adjointe en charge de l'école



Réaménagements réalisés dans la classe maternelle-CP - projet de classe en lien avec les pédagogies alternatives

## LES APPRENTIS SALTIMBANQUES

Le 5 août, nous avons eu le plaisir de recevoir, au stade, un spectacle de cirque créé par les jeunes du CPA de Lathus.

Magnifique spectacle de cirque qui a enchanté la centaine de personnes venue les applaudir...



## Commission d'Actions Sociales

Cette année, nous avons suivi les dossiers de maisons en péril.

Nous avons surtout été très vigilants de la santé des personnes vulnérables au moment de la canicule de cet été...

Dimanche 9 juin, Pierre GOURMELON Maire, Corinne LAURENDEAU Adjointe et Madame BOULIN représentante de l'UDAF, ont remis la distinction honorifique de la Médaille de Bronze de la Famille Française à Madame Murielle PAILLET...

Matinée riche en émotion puisque son époux et ses enfants lui avaient concocté cette belle surprise...

Arrivée sur notre commune en juin 2004, la famille PAILLET habite dans le lotissement de la Pinguette. Murielle est maman de 4 enfants et mamie de 2 petits enfants.

Dimanche 15 décembre, la municipalité a organisé le traditionnel goûter de Noël et a offert 174 colis aux aînés de notre commune.

L'après-midi a été animé par Rêv'en Danses. Martine, Patrick et leur accordéoniste vous ont fait chanter et danser...



Noël des aînés 2018



Médaille de Bronze à Madame Murielle Paillet

Corinne LAURENDEAU  
Adjointe en charge des actions  
sociales

# ACTUALITES TRAVAUX

L'année a été riche en travaux d'investissement.

## TRAVAUX BATIMENTS ET DIVERS

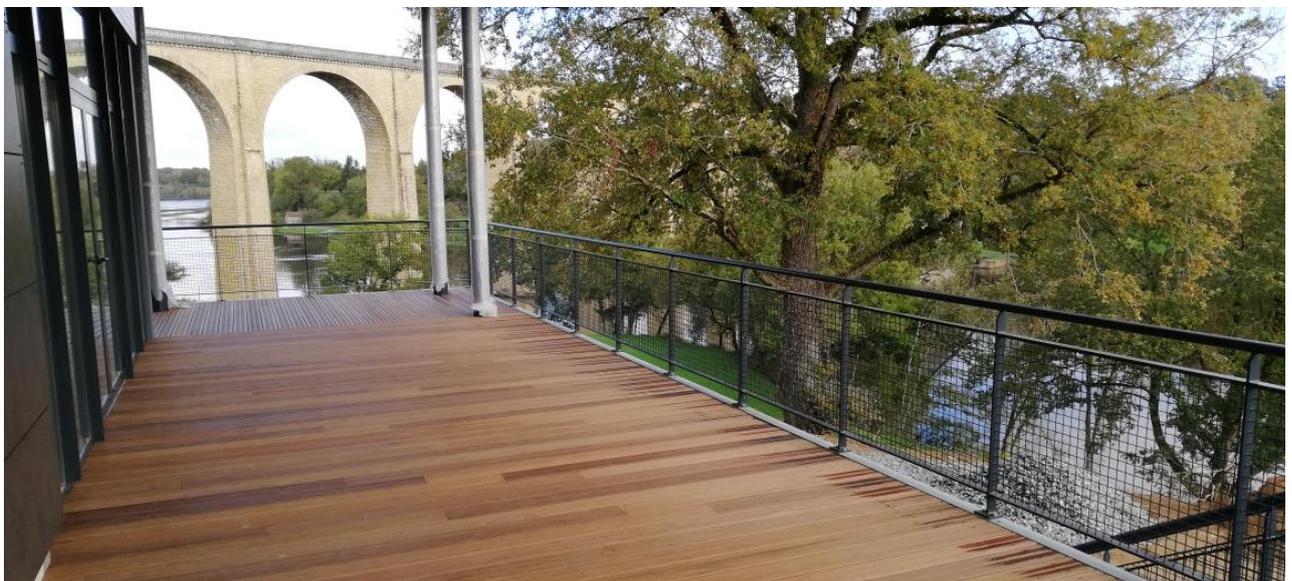
### CONSTRUCTION DU BATIMENT D'ACCUEIL « VAL DE VIENNE SENSATION »

- Les travaux, dès le début du chantier ont pris un retard de sept semaines dû à une défaillance du bureau d'études structures. Le planning des entreprises a donc été décalé d'autant ce qui a perturbé certaines entreprises.
- Quelques modifications ont été apportées au fur et à mesure de l'avancement du chantier notamment le remplacement de la structure porteuse de la terrasse initialement prévue en bois et remplacée par du métal.
- Mi-novembre, le chantier est à la phase carrelages et faïences.
- La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année sauf les aménagements extérieurs tels que les divers escaliers et terrasses en béton désactivé. Ces travaux sont reportés en début d'année prochaine car la météo est actuellement défavorable.
- Le bâtiment, dessiné par l'architecte Hélène Lemaitre et la SARL Moreau architecte et associés, est très clair à l'intérieur et offre avec sa terrasse une superbe perspective sur la vallée de la Vienne et le viaduc tout en s'intégrant à l'environnement.



Montant prévu des travaux hors avenants

382 641,14€ HT





## REFECTION DE LA PLACE DU VIADUC

- Les travaux confiés à l'entreprise Eurovia, ont commencé début septembre et sont sur le point d'être terminés.
- Les réseaux défectueux de captage des eaux pluviales ont été remplacés, de nouveaux branchements d'eaux usées ont réalisés afin de normaliser les habitations entourant cette place (une partie de ces travaux d'assainissement ont été pris en charge par Eaux de Vienne).
- Trois places de stationnement pour camping-cars ont été créées ainsi qu'une borne de vidange et de remplissage d'eau potable.
- La route d'accès aux habitations située au fond de la place a été refaite.
- La partie de la place servant au stationnement des poids lourds a été traitée avec deux couches d'enrobés à chaud soit une épaisseur de 14cm environ.
- L'aire de stockage des conteneurs à poubelle a été reprise et va être complétée par un brise-vue.
- Un parking d'environ 25 places a été réalisé en contrebas sur l'accès au viaduc ; il a été revêtu de graviers stabilisés afin de s'intégrer au mieux avec son environnement que constitue l'ancienne voie ferrée. Il pourra éventuellement, lorsqu'il ne sera pas occupé, servir de terrain de pétanque. A l'extrémité de ce parking, cinq supports d'accroche-vélos vont être installés.



Montant prévu des travaux hors avenants

145 150,90€ HT

## PROGRAMME DE VOIRIE

Une campagne de réfection de chemins a été réalisée par l'entreprise STPR de Pleuville (16) avec application d'enrobé à chaud

- Chemin de Périoux
- Une partie du chemin de Clavière
- Chemin de la Croix (route de St Martin l'Ars)
- Parking arrière de la salle des associations (gravillonnage partiel calcaire)
- Voie le long de la mairie
- Chemin Moulin de la Pouge (la partie privée a été payée directement par le propriétaire à l'entreprise STRP)



Montant prévu des travaux

Marché

75 244,45€ HT

Avenant

3 000,00€ HT

## AUTRE PROGRAMME :

- Réfection en stabilisé du chemin du Petit Moulin « accès station d'épuration » : travaux exécutés par l'entreprise STPR de Pleuville



Montant des travaux

3 085,00€ HT

- Busage de fossés chemin de Montplaisir et terrain du Trémil à Bourpeuil : travaux réalisés par la SARL Moreau et Fils de l'Isle Jourdain



Montant des travaux

12 102,10€ HT

Des travaux complémentaires pour dégagement de fossé et apport de matériaux ont été également effectués par la SARL Moreau et Fils



**Montant des travaux**

**1 683,21€ HT**

La confection d'un grand regard de collecte des eaux pluviales et l'aménagement d'une tête de buse en pierres de taille ont été réalisés par les employés communaux

- Réfection de l'éclairage de la salle des Pradelles (remplacement de l'éclairage actuel par des luminaires LED et installation de luminaires complémentaires pour éclairage des expositions). Les travaux, confiés à l'entreprise ICETELEC du Vigeant devront être terminés en fin d'année.



**Montant du devis**

**3 839,14€ HT**

- Travaux exécutés sur les voiries communautaires : la CCVG a procédé aux travaux suivants
  - ✚ Revêtement de la route de la Tuilerie : pose d'enrobé à froid
  - ✚ Comblement de quelques ornières réalisé par application d'enrobé projeté
  - ✚ Une campagne « très tardive » d'application d'émulsion au point à temps automatique réalisée sur plusieurs voies

Michel Perrot

Adjoint en charge de la voirie et des bâtiments



## Zoom : Le sentier d'interprétation - Histoires d'eaux



**Sentier pédestre de 6km**, ouvert

à tous, sans difficulté particulière. Une variante vous permet de réduire le parcours à 4.5 km en partant de la Garenne. Ludique et éducatif, ce sentier vous fera découvrir un milieu naturel marqué par l'eau. En plus des pupitres, bornes interactives et Flash Code, un livret (versions anglaise et française) est consultable en ligne et agrémentera votre balade d'informations complémentaires sur les monuments et paysages jalonnant le sentier.

(Sentier financé par les fonds européens et la Commune) – extraits du livret ci-après



De la Garenne, s'ouvre un large panorama sur les cultures de céréales, avec de grandes parcelles entourées de haies. Autrefois voué à l'élevage et à la polyculture, le bocage a régressé dans ce secteur, ce qui exige une attention accrue pour maintenir la bonne qualité des réserves en eau.

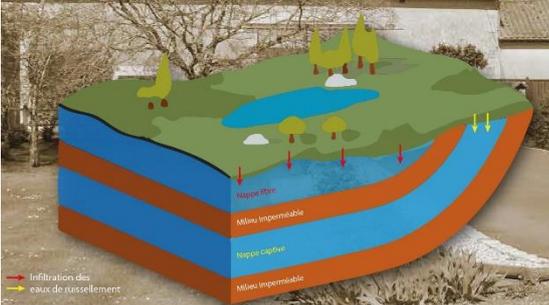


Schéma en coupe « Nappes libre et Captive » d'après un document du Portail Santé Environnement Nouvelle-Aquitaine

Les captages d'eau potable, fontaines et puits du Vigeant sont alimentés par une nappe phréatique libre à seulement 6,5m de la surface. Cela signifie qu'elle est mal protégée et qu'elle reçoit donc directement les eaux d'infiltration.

Avec l'intensification de l'agriculture, l'apport d'engrais a augmenté. Une partie n'est pas assimilée par les cultures et s'infiltré dans la nappe et dans les fontaines.

Divers êtres vivants profitent alors de cet excès de substances minérales et envahissent le milieu, c'est le phénomène d'eutrophisation.



Tout au long de ce sentier d'interprétation, vous avez suivi le fil de l'eau.

L'utilisation de l'eau a marqué l'histoire du Vigeant, aussi bien socialement qu'économiquement et continue à le faire aujourd'hui.

Cette ressource est plus fragile qu'on ne l'on pense et il nous importe de la protéger du mieux possible, notamment par la sensibilisation des habitants et des visiteurs.

Par nos comportements, nous sommes tous responsables du maintien de la qualité de l'eau et de l'environnement, afin de pouvoir, à notre tour, léguer cet héritage à nos enfants.

Et ceci est toute une histoire...d'eaux, évidemment !



Restauration – Bar -  
Hôtellerie

**Hôtel du Barrage**

M. et Mme BOCQUENET Éric  
Bourpeuil – route du Viaduc  
☎ 05.49.48.70.31



**Petite Brasserie du Viaduc**

**Bar – Tabac – Hôtel**

M. CHABOUTY Thierry  
Bourpeuil  
☎ 05.49.48.42.54



**Paddock Café**

Circuit du Val de Vienne  
☎ 06 08 55 34 95



**Hôtel du Val de Vienne \*\*\***

Port de Salles  
☎ 05.49.48.27.27  
✉ info@hotel-valdevienne.com  
www.hotel-valdevienne.com  
Me ROBERT Mélanie  
Mr EUDE Jean-Christophe



Circuit du Val de  
Vienne

Technopole ZA Circuit Val de Vienne 86150 Le  
Vigeant

**A.S.A. du Circuit Val de Vienne**

M. MOREAU Mathieu

**SA Les Deux Arbres**

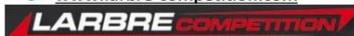
M. LECONTE Jack et  
M. BUSSAC Jean-Hubert  
☎ 05.49.91.79.17  
☎ 05.49.91.81.17  
info@lesdeuxarbres.com

Circuit du Val de  
Vienne

**LARBRE compétition Sarl**

M. LECONTE Jack  
☎ 05.49.48.58.77  
☎ 05.49.84.15.28

www.larbre-competition.com



**RACING WORDS Sarl**

☎ 05.49.83.08.30  
☎ 05.49.83.08.31

**RACING LOGISTIC Sarl**

M. LECONTE Jack  
☎ 05.49.84.11.11  
☎ 05.49.84.11.12

**Résidence Pilotes**

☎ 05.49.91.79.17  
☎ 06.76.45.73.45

Entreprises

**ALDEVIEU DECONS**

Affinage d'aluminium  
Brame Faim

☎ 05.49.84.59.59  
☎ 05.49.48.81.81

<http://aldevienne.com/>

**E.D.F. – G.R.P.H.**

Production d'électricité  
Jousseau – Millac  
☎ 05.49.48.75.02

**FAISANDERIE du Bois Prieur**

Elevage de gibiers  
Les Algères  
☎ 05.49.48.93.30 / 06.85.55.01.19  
☎ 05.49.84.05.22

**MOREAU et Fils Sarl**

Minoterie  
La Pouge  
☎ 05.49.48.70.24  
☎ 05.49.48.19.57

**MOREAU et Fils Sarl**

Travaux publics  
L'Isle-Jourdain  
☎ 05.49.48.80.43 / 06.80.20.78.68  
☎ 05.49.48.98.95

**SODEM Primial**

Abattoir et négoce de bétail  
Le Cérolet  
☎ 05.49.84.98.40  
☎ 05.49.48.96.56  
✉ jm.cruveilhaer@sodem-primial.com

**SOREGIES**

Production d'électricité  
Mauprévoir  
☎ 0810.50.50.50

Entreprises - suite

**Séché ECO INDUSTRIES**

**Groupe Séché Environnement**

Société Vienne Ordures  
La Ressière  
☎ 05.49.84.57.91  
☎ 05.49.91.82.45

www.groupe-seche.com



Sous certaines conditions, accepte les  
matériaux à base d'amianté  
(Tôles fibro, etc...)

Agriculture

**TERRENA POITOU SCA**

Chez Charraud  
☎ 05.49.48.89.05  
☎ 05.49.48.84.39

**HUGUENOT Sarl**

Travaux agricoles  
La Tuilerie  
☎ 05.49.53.06.99

**Domaine Dilki**

Bedoux  
☎ 05.49.48.68.24  
www.domaine-dilki.com

**La Ferme de La Petite Rye**

Sandrine Rémy  
☎ 06.56.79.79.26

**RANGER BETAÏL Sarl**

Négoce en bétail  
Clavières  
☎ 05.49.48.58.89  
☎ 05.49.84.10.42

Pêche sportive et  
Détente

**Etang Le Magnou Sarl**

M. et Mme CHAGNEAU Lionel  
Le Magnou  
☎ 06.37.37.78.59 / 06.12.71.29.70  
www.etanglemagnou.com

Services

**A.C.C.** Assistance conseil comptabilité

3, rue du 4 août  
☎ 05.49.48.19.62

**A.F.P.A.**

Formation professionnelle pour adultes  
Le Chaffaud  
☎ 05.49.83.34.00  
☎ 05.49.83.34.29



Services - suite

**Agence Postale Communale et  
Bibliothèque Municipale**

2 route du 4 août  
☎ 05.49.84.15.50

✉ [bibliotheque19@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque19@wanadoo.fr)

**Mémo horaires d'ouverture**

Du mardi au samedi : 9h-12h15  
Mardi, Mercredi, Vendredi:  
13h30-17h15

**NOUVEL HORIZON – A.N.E.S.I.**

Centre Educatif Fermé  
Bramme Faim – BP 02  
☎ 05.49.48.82.10  
☎ 05.49.48.97.89

Gîtes – Chambres  
d'hôtes

**Gîte de la Vacherie**

M. CRUVEILHER Jean-Marie  
La Vacherie  
☎ 05.49.48.87.20

✉ [jean-mary.cruveilher@ozone.net](mailto:jean-mary.cruveilher@ozone.net)



**Gîte de Villagras**

Mme AUGAIS Marcelle  
11, allée de la Mothe – L'Isle-Jourdain  
☎ 05.49.48.72.51



**Gîte de la Maison Neuve**

M. et Mme JATIAULT Xavier  
Le Bois de Lareau  
☎ 05.49.48.93.59 / 06.79.50.48.54

✉ [xavier.jatiaux@orange.fr](mailto:xavier.jatiaux@orange.fr)  
🌐 [www.gite-maison-neuve.a3w.fr](http://www.gite-maison-neuve.a3w.fr)



**Gîte de la Roche**

M. BOWER  
4 et 6 Château Trompette  
☎ 0044 125 779 2896

Gîtes – Chambres  
d'hôte - suite

**Gîte des Genêts**

Mme COLAS Maryse  
Les Genêts  
☎ 05.49.48.81.41 / 06.33.22.53.00

✉ [colasmaryse@idyle-telecom.com](mailto:colasmaryse@idyle-telecom.com)



**Gîte**

Mme RENELIER Corinne  
La Petite Ferrandière  
☎ 06.78.80.64.83

**Gîte de Villodier**

M. D'AUSBOURG  
Villodier  
☎ 06 82 91 59 40

**Chambre d'hôtes**

Mme IND Kate  
Perrioux

**Chambre d'hôtes**

M. et Mme BROWN Michael  
Le Petit Essart

**Chambre d'hôtes**

Chez Keona  
15 rue du 4 Août  
☎ 05.17.36.36.60.32 / 07.50.67.20.74  
✉ [E.info@chezkeona.com](mailto:E.info@chezkeona.com)  
🌐 [www.chezkeona.com](http://www.chezkeona.com)

**Chambre d'hôtes**

Maison fleurie la Tuilerie  
M. LOVEJOY-BLACK  
La Tuilerie  
☎ 05.49.48.22.82

**Chambre d'hôtes**

La Loge aux Violettes  
M. RICHARDS Carl  
24 route de la Loge aux Violettes  
☎ 07.80.71.10.02

**Chambre d'hôtes**

M. MASON Mark  
31 route du 4 août  
☎ 06.38.29.77.35

Déchetterie

**DECHETTERIE DE MILLAC**

ZAE Les Gagnas – Millac  
☎ 05.49.84.57.62

✉ [simer-ecopole@cg86.fr](mailto:simer-ecopole@cg86.fr)  
🌐 [www.simer86.fr](http://www.simer86.fr)

Parcours Aventure,  
Saut à l'élastique

**Oxygène 40**

M. MONTIEL Franck  
16 route de Jarnac 16200 Foussignac  
☎ 06.03.61.58.19.  
[oxygene40@yahoo.fr](mailto:oxygene40@yahoo.fr)

**ArbréSo**

M. MONTIEL Franck  
☎ 07.85.09.48.94  
[arbreso86@gmail.com](mailto:arbreso86@gmail.com)  
[www.arbreso.com](http://www.arbreso.com)

Assistantes  
maternelles

**LAURENDEAU Corinne**

Les Loges  
☎ 05.49.48.72.45

**BREGEON Marie-Claude**

56, route du 4 août  
La Sauvarige  
☎ 05.49.48.93.40

Artisanat - Commerces

**AMOR Peter**

Electricité  
6, rue de la Forge – La Petite Age  
☎ 05.49.91.85.54

**AMOR Sharon**

Coiffure à domicile  
6, rue de la Forge – La Petite Age  
☎ 05.49.91.85.54

**AQUACULTURE**

M. SARRAZIN Serge  
La Terrasse  
☎ 05.49.48.25.56

**Me HAZARD**

Services de retouche couture sur tous  
vêtements  
Me HAZARD  
La Rye  
☎ 06.22.73.61.26

**Icetelec**

Electricien  
6, route de Saint-Martin L'Ars  
☎ 05.17.36.12.23  
☎ 06.10.64.43.65

**Les Cageots Locaux**

Vente de produits locaux  
M VAN AUBEL Bruno  
Me FELLER Sascha  
☎ 06.84.86.99.60



**R-one Boutique**

Alimentation, couchage, jeux, promenade pour  
vos animaux  
☎ 06.64.91.74.67  
[Croquetterie-derwann.fr](http://Croquetterie-derwann.fr)

# Liste des associations locales

## **U.F.V.G. – A.C. et Anciens du Maquis**

Président : J.P. THIMONIER

☎ 05.49.48.80.76

## **Comité des Fêtes du Vigeant**

Président : Jacques BLANCHARD

☎ 05.49.84.50.85

## **Club Amitiés et Loisirs**

Présidente : Paulette SAIMOND

☎ 05.49.84.01.61

## **Culture et Loisirs Vigeantais**

Présidente : Marie-Claude FINSTERLE

☎ 05.49.48.31.39

## **Donneurs de Sang Bénévoles**

Présidente : Josette PINAUD

☎ 05.49.48.38.43

## **Parents d'Elèves de l'Ecole Publique**

Co-Présidents : Delphine VIVION

Et Mickael WAGON

☎ 06 58 58 30 96 ou ☎ 06 76 96 83 87

## **Club de Gymnastique Volontaire**

Présidente : Ruth GELIN

☎ 09.67.31.04.98

## **Association de sauvegarde de l'environnement, Paysages et patrimoines Sud Vienne**

Président : Patrick DAVID

☎ 06.85.92.57.76

## **Association de Chasse Communale**

Président : Alain PINAUD

☎ 05.49.48.38.43

## **Association Sportive du Circuit du Val de Vienne**

Président : Mathieu MOREAU

☎ 05.49.48.86.38

## **Association Val de Vienne Moto**

Président : Christophe HARIOT

✉ valdeviennemoto@yahoo.fr

## **Comité du Plan d'Eau**

Président : J.P. THIMONIER

☎ 05.49.48.80.76

## **Tennis Club**

Présidente : Lysiane PERROT

☎ 05.16.80.02.50 – 06.11.16.51.41

✉ mlperrot@sfr.fr

## **Maison Pour Tous – M.J.C.**

Présidente: Irène ROCHE

☎ 05.49.48.94.00

## **ADMR L'Isle-Jourdain**

☎ 05.49.91.83.86

## **A.R.N.I**

Président : Marcel HEBERT





# Association des parents d'élèves

Le bureau est composé de 2 co-présidents, Delphine Vivion et Michaël Wagon, 1 secrétaire, Martial Estevenet, une secrétaire adjointe, Kate Ind, une trésorière, Camille Estevenet, un trésorier adjoint, François Vivion. Les membres de l'association : Daulyne Bureau, Marc-Antoine Gonfroy, Flore Joyeux, Danielle Lancereault, Cindy Oriell.

L'année 2018-2019, l'association des parents d'élèves a organisé:

- 1<sup>er</sup> décembre 2018 : Marché de Noël et bourse aux jouets
- 21 décembre 2018 : spectacle de Noël, la chanson magique (financé par la commune, la région, l'APE)
- 9 février 2019, loto
- 15 février 2019, carnaval de l'école sur le thème jaune (organisé par l'école)
- 6 avril 2019, repas sur le thème de l'Italie
- 29 juin : Fête de l'école, portes ouvertes
- Voyage au Mont Saint Michel pour les CE-CM (organisé par M. Giraud)
- Journée au Vieux Cormenier, pour les Maternelles CP (organisée par Mme Marquois)
- Journée à Terra Botanica (Organisée par Mme Marquois pour toute l'école)

Les voyages ont été financés par la commune, l'APE, SVO, le Crédit Agricole.

### **Dates à retenir :**

- Du 13 au 26 janvier : collecte de papier : magazines, revues, catalogues, journaux, livres, cahiers, papiers de bureau et enveloppes sans fenêtre. Vous pourrez déposer vos papiers dans la benne placée sur le parking de l'école. Ce projet sert à financer une partie du voyage scolaire.
- Le dimanche 9 février : loto à Saint Martin l'Ars, 14h
- Le vendredi 21 février : carnaval de l'école, 14h
- Le 4 avril : repas annuel, 19h30
- Le samedi 27 juin : fête des écoles

Pour les voyages scolaires, les CE – CM devrait partir une semaine, un voyage d'une journée sera organisé le dernier jour ou la dernière semaine afin de rassembler toute l'école (enseignants, ATSEM, élèves, AVS...).

L'équipe enseignante réalise avec les enfants un logo pour l'école, l'APE se charge de faire réaliser des tee-shirts, gobelets... renseignez-vous si vous souhaitez-vous en procurer auprès des membres de l'APE.

Delphine Vivion : 06 76 96 83 87

Michaël Wagon : 06 58 58 30 96

[ape.vigeant@gmail.com](mailto:ape.vigeant@gmail.com)



## COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes a la particularité de ne pas avoir d'adhérent mais des participants.

Toute une équipe qui travaille pour organiser des manifestations afin d'essayer de dynamiser les rencontres des habitants du Vigeant lors de festivités.

Les projets ne manquent pas mais les Vigeantais ne sont malheureusement pas les plus nombreux à y participer. Afin de continuer à faire vivre notre association nous aimerions que quelques jeunes viennent renforcer l'équipe. Une première en 2019 : la chasse aux œufs qui a ravi les enfants et leurs parents. Cet évènement sera reconduit en 2020.

Des tabliers ont été offerts à tous les bénévoles, sponsorisés par Mr Aguillon – Mutuelles de Poitiers

Chacune des manifestations en cette année 2019 a obtenu un succès très satisfaisant.

### Dates à retenir pour l'année 2020 :

Assemblée Générale le jeudi 30 janvier

Chasse aux œufs – date à définir en fonction des vacances de Pâques

Repas TETE de VEAU le 7 mars

ASCENSION – le 21 mai – Course cycliste et repas organisé le soir par le Comité des Fêtes

14 juillet – repas champêtre au stade municipal

Et d'autres manifestations en projet .....

Accompagnés d'un actif d'une trentaine de bénévoles.

Un grand merci à eux qui participent à l'élaboration et concrétisation de chacun des évènements.

Merci à la municipalité du Vigeant qui met à notre disposition gratuitement, les locaux, tente de réception, photocopieuse pour la promotion et réussite de nos actions.

Merci également pour le spectacle MJC du jour de l'Ascension ainsi que pour la participation de la bibliothèque municipale dans le cadre de Lire en Transat et du Fanzinobus.

Merci également à nos amis anglais pour leur sympathique participation.

Merci à tous - Bonne année 2020 – Venez nombreux aux festivités que nous organiserons dans notre commune et qui nous l'espérons vous raviront.

Le Président

Jacques Blanchard





# DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Tout d'abord, nous tenons à remercier la Municipalité, qui nous met à disposition gratuitement la salle des Pradelles pour les collectes et autres manifestations et nous permet de réaliser en mairie toutes les photocopies dont nous avons besoin !

Nous remercions également les donateurs qui consacrent un peu de leur temps pour aider les malades ; les personnes qui se dévouent pour nous aider dans nos tâches et pour distribuer les calendriers ; les entreprises et toutes les personnes qui nous reçoivent généreusement et chaleureusement.

Cette année, malheureusement, la collecte de février n'a pas eu lieu ! **Elle a été supprimée par l'EFS** moins de 15 jours avant la date alors que nous en avons effectué toute la promotion et la préparation !! Et celle du 29 juillet n'a pas été concluante : 28 personnes présentées et seulement 23 dons !! La période des vacances ne nous a pas aidés !

Après une excellente année 2018 avec 2 bonnes collectes, l'année 2019 est un désastre !! Mais une seule collecte ne peut rien prouver !... L'EFS nous a asséné un coup sur la tête en nous en supprimant une !!!!...

Nous avons bien entendu dire que l'EFS entre autre, Mme Marie-Agnès RIGAGNEAU, avait de nouveaux projets pour 2019 à nous soumettre. Celle-ci s'est désistée à la réunion du C.A. de l'U.D. où elle avait été conviée pour nous parler de ces fameux projets qui nous sont toujours inconnus à ce jour !! Que craignait-elle ? Très surprise de son coup de fil, elle m'annonce, à brûle pourpoint, que ma collecte du 20 février était supprimée ! Je suis restée estomaquée !

Nous étions sur la sellette cette année ! Je pensais bien qu'elle nous supprimerait une collecte, peut-être celle de juillet ! Mais celle de février !! Je n'y croyais pas ! Au dernier moment ! Alors que tout était préparé, lancé : la pose des affiches, celle des panneaux, les courriers de motivation et de fidélisation aux anciens donateurs, l'article dans le journal, sur les réseaux sociaux, sur le tableau informatique et sur le tableau d'affichage en mairie pour inciter les jeunes de 18 ans à se présenter (on ne peut plus avoir leurs adresses en mairie : atteinte à la vie privée). Tout était prêt pour cette collecte ! Et là ! Boum ! On vous annonce qu'elle n'existera pas !....

Malheureusement, nous ne sommes pas les seuls à qui cela arrive ! Et cela va continuer !....Mais quel est donc leur but final ? On peut se poser des questions !

Regrouper les associations et surtout les collectes autour des grandes villes ? Pourquoi ? Un gain de temps, d'argent ? Il paraît que la situation budgétaire de l'EFS est en difficulté, qu'ils manquent de moyens, de personnel ! Pensent-ils à tous ces donateurs, dans nos campagnes, qui ne donneront plus car ils ne se déplaceront pas, pour la plupart, pour aller sur un site ? Ces donateurs seront définitivement perdus !!!

Même s'ils augmentent le nombre de collectes autour et dans les grandes villes, ils n'arriveront jamais à combler les besoins en sang ! Que se passera-t-il, à ce moment-là, en fin de compte ? Pourrons-nous toujours assurer l'autosuffisance française en produits sanguins ? Que va devenir notre éthique du don qui est : anonymat, volontariat, bénévolat et non-profit dans ces conditions ?

Nous allons droit dans le mur ! Le sang rémunéré est à nos frontières, prêt à les franchir si ce n'est déjà fait !!! Est-ce notre avenir ?!!!

Depuis cette nouvelle, les 4 associations se sont réunies en présence du président de l'Union Départementale et des Maires de chaque commune avoisinante ainsi qu'un journaliste ! Nous avons rédigé un courrier commun à M. Le Président de la République, M. Emmanuel MACRON, en lui expliquant nos interrogations et nos soucis sur l'avenir du don de sang et chaque conseil municipal a pris une motion pour nous soutenir. Nous avons obtenu une réponse ! Nous espérons être soutenus par la suite !

Nous avons décidé, tous ensemble sur le conseil du président de l'U.D., de prendre les devants en acceptant une autre suppression de collectes pour 2020 à condition de les faire tourner tous les 2 mois dans chacune des 4 communes !!

**En résumé, il y aura 6 collectes sur l'année, tous les 56 jours (environ 2 mois), dans une commune différente. A chaque fois et ce sera la collecte des 4 associations réunies !!!...**

**1 don = 3 vies sauvées !**

C'est là que **vous intervenez**, vous les donneurs ! Vous devez impérativement **jouer le jeu** et vous déplacer dans chaque commune, dans la mesure du possible, si nous voulons que ce système fonctionne pour le bien-être **des malades qui auront toujours besoin de nous**, de notre sang, quoiqu'il advienne !!!

**C'est pourquoi nous faisons appel à vous, donneurs bénévoles  
plus que jamais !**

La Présidente  
Josette PINAUD

Cette année, lors de l'assemblée générale du 03 mars 2019, j'ai remis 5 diplômes :

**Au 1<sup>er</sup> niveau (3 dons et 5 dons) médaille de bronze, nous avons 2 personnes :**

Sandra LEBOZEC, Cassandre LEBON et Cécile VIOLETTE.

**Au 2<sup>e</sup> niveau (10 dons et +) médaille de bronze, nous avons 2 personnes :**

Valentin LETERTRE et Franck MARMI.

### **DATES DES COLLECTES DE SANG 2020**

#### **DES 4 ASSOCIATIONS REUNIES**

Vendredi 17 janvier : LE VIGEANT

Mercredi 27 mai : QUEAUX

Lundi 28 septembre : LE VIGEANT

Mercredi 18 mars : L'ISLE JOURDAIN

Vendredi 24 juillet : ADRIERS

Vendredi 27 novembre : L'ISLE

JOURDAIN

### **MANIFESTATIONS 2020**

- Assemblée générale et repas au restaurant : 01 mars
- Randonnée : 26 janvier



**Assemblée générale du 03 mars  
2019**



**Randonnée du 27 janvier 2019**

# A.C.C.A. DU VIGEANT

L'assemblée générale a eu lieu le 15 juin 2019. Suite à la démission du trésorier Jean-Claude SCHNEIDER, une candidate, Catherine DELAGE, s'est présentée pour entrer dans le conseil d'administration. Une réunion a suivi cette A.G. afin de réélire le bureau. Pour l'année 2019-2020, celui-ci se compose de :

## Le bureau :

Président :	Alain PINAUD
Vice-président :	Jean RANGER
Secrétaire :	André PEROT
Trésorière :	Catherine DELAGE
Président d'honneur	Jean-Michel MATHIEU

## Les membres du C.A.:

Alexandre LAURENDEAU, Valentin LETERTRE, Jean-Paul BERTRAND, Jean-Paul REMBLIERE et Jean-Michel BONNEAU qui a remplacé Jérôme GUINAUD durant l'année 2018-2019.

Il n'y a pas eu de repas de chasse comme les autres années.

Le ball-trap des 22 et 23 juin 2019 s'est déroulé avec succès comme l'année précédente ; il sera reconduit, en principe, l'année prochaine. A cette occasion, je remercie tous les bénévoles qui ont travaillé et fait de ce week-end une réussite.

## Dates à retenir pour 2020 :

Assemblée générale : **samedi 13 juin 2020 à 10 h** (salle des Pradelles)

Ball-trap : **samedi 20 et dimanche 21 juin 2019** (Les Loges)

## Campagne 2018-2019

Sur 2019, des lâchers de gibiers ont eu lieu : 03 août (250 perdreaux), 06 septembre (80 perdreaux et 50 faisans), 27 septembre (70 perdreaux et 50 faisans), 11 octobre (50 faisans), 25 octobre (80 perdreaux), 22 novembre (35 faisans), et 20 décembre (35 faisans) ; à partir du 05 octobre 2019 jusqu'au 29 février 2020 a et aura lieu tous les samedis une battue aux grandes pattes (1 daguet et 1 faon en CMC) et à partir du 09 novembre, battue aux chevreuils.

Nous remercions les chasseurs qui participent à ces lâchers, les personnes bénévoles qui aident à la survie de cette association, l'ensemble de l'A.C.C.A. et également la commune qui nous met à disposition les salles et qui nous permet de faire toutes les photocopies dont nous avons besoin.



**Assemblée générale du 15 juin 2019**



**Ball-trap des 22 et 23 juin 2019**

# Culture et Loisirs Vigeantais, une très belle année 2019, riche en évènements pour l'association : Des expositions, des spectacles, du public, des rencontres, du partage, du lien...

N'hésitez pas à rejoindre notre association, de nous faire part de vos souhaits, de vos idées d'animations ou autres ! Vous êtes les bienvenus !

## Pêle-mêle des évènements 2019



Rencontre auteur – Sizel (Charlotte Simon) – Juillet 2019



Lire en transat et Fanzinobus lors de la fête de l'Ascension – Merci au Comité des fêtes pour son accueil ! Mai 2019



Spectacle « le veto-libraire » à la bibliothèque – grand succès ! – Mars 2019



Le rendez-vous des tricoteuses et brodeuses les vendredis à la bibliothèque !

### EXPOSITION PHOTOS

**BRIAN CAPALOFF**

Du 29.11 au 28.12.2019

Vernissage Le 29.11.19 à 19H



**Le Vigeant**

bibliothèque municipale - 05 49 84 15 50

Le vernissage sera donné à 19h30.

En marge de la grande course, la MJC Champ Libre et la bibliothèque ambulante

d'Adriers « Lir'ambulante » proposeront l'opération « Lire avec la lecture publique »

« Lir'ambulante » sera ouvert à tous les publics.



### LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS !

Nov 2019 à Janv 2020 : Exposition photos Brian Capaloff (à la bibliothèque puis salle des Pradelles)

Janv 2020 : Exposition à la bibliothèque – Le livre de Mu – Muriel Coiffard

15 Février 2020 : Spectacle à la bibliothèque ! Les dangers de la lecture - Titus - Compagnie Caus'toujours

Retrouvez toutes les actualités sur notre page Facebook :

[www.facebook.com/Culture-et-Loisirs-Vigeantais-Bibliothèque-Le-Vigeant](http://www.facebook.com/Culture-et-Loisirs-Vigeantais-Bibliothèque-Le-Vigeant)

### LES PROJETS EN COURS de Culture et Loisirs Vigeantais !

Construction de ruches pédagogiques : Travail mené conjointement avec l'école et la classe des CE-CM. Début : fin 2019.

Projet « Autour de l'eau » : mené avec le CPA Lathus. Projet éducatif de valorisation environnementale sur le thème de l'eau en utilisant le site environnemental de la commune (associant écoles et collèges)

La mémoire du Vigeant : un collectif au sein de l'association s'est formé afin de travailler à partir de témoignages ou de photos sur l'histoire du Vigeant.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Tous documents (photos, cartes, correspondances etc.) sont les bienvenus.



## Anciens combattants

### UFVG-AC MAQUIS SUD VIENNE

**La Section du Vigeant** compte 47 adhérents dont : 33 anciens combattants // 5 veuves // 9 sympathisants // toujours présents avec les porte-drapeaux aux cérémonies commémoratives.

**Le 19 mars :** Cessez le feu en Algérie, dépôt de gerbe aux monuments aux morts.

**Le 8 mai :** Commémoration de la fin seconde guerre mondiale dépôts de gerbes aux monuments aux morts.

**Le 4 août :** Commémoration du 75ème anniversaire de la tragédie du 4 Août 1944.

**Le 11 novembre :** Commémoration dépôts de gerbes aux monuments aux morts

**Repas en commun avec les communes :**  
**L'Isle-Jourdain / Moussac / Le Vigeant / Millac**

\*\* Tous les ans un concours de belote est organisé fin janvier.

\*\* L'assemblée générale mi-février suivi du traditionnel pot-au-feu.

#### Le Bureau :

**Président** : Jean-Pierre Thimonier

**Vice-Président** : Henri Bourriaud

**Secrétaire** : Yolande Plisson // Guy Martin

**Trésorier** : Roger Plisson

#### Porte-drapeaux

François Gilliot

Jean Lavalette

Killian Guinaud

Le Président Jean-Pierre Thimonier





## Club Amitié et Loisirs

Le Club « Amitié et Loisirs » se réunit tous les quinze jours le jeudi salle des Pradelles.

Nous remercions le maire et la municipalité de mettre la salle à notre disposition gratuitement. Nous servons à nos adhérents présents un goûter après l'après-midi récréatif. (Jeux de belote – tarot – jeux de société)

Cette année, notre sortie d'une journée a été organisée à Saint Gilles Croix de Vie. Après la visite de la ville, du musée de la sardine suivis d'un film sur la vie de l'usine « La sardine des Dieux », déjeuner avec animation d'un conteur Noel Suzann. Chacun était heureux de cette journée.

Consultez notre calendrier 2020, notre assemblée générale se tiendra le 30 janvier.

Venez nous rejoindre.

Le bureau  
Présidente P. SAIMOND  
Vice-présidente C. COMASTRI  
Secrétaire MT. THIMONIER  
Trésorière M. MEMIN  
Trésorière J. BLANCHET

### Réunions et Activités pour l'année 2020

JANVIER	Jeudi 2 : Réunion Jeudi 16 : Réunion Jeudi 30 : <b>Assemblée Générale</b>
FEVRIER	Jeudi 13 : Réunion Jeudi 27 : Réunion
MARS	Jeudi 12 : Réunion Jeudi 26 : réunion <b>Samedi 28 : Concours de Belote</b>
AVRIL	Jeudi 9 : Réunion Jeudi 23 : Réunion
MAI	Jeudi 7 : <b>Repas de Printemps</b> Mardi 19 : Réunion
JUIN	Jeudi 4 : Réunion Jeudi 18 : <b>Repas de Fermeture</b>
	Reprise le 10 septembre
SEPTEMBRE	Jeudi 10 : Réunion Jeudi 24 : Réunion
OCTOBRE	Jeudi 8 : Réunion Jeudi 22 : <b>Repas d'Automne</b>
NOVEMBRE	Jeudi 5 : Réunion Jeudi 19 : Réunion <b>Samedi 21 : Concours de Belote</b>
DECEMBRE	Jeudi 3 : réunion Jeudi 17 : <b>Repas de Noël</b>
	Fermeture le 17 décembre et reprise en janvier 2021

#### ACTIVITES DE REUNIONS

Belote, Coinchée, Banque, Scrabble, Tarot, Jeux Divers

## Comité du plan d'eau

Le plan d'eau a bien résisté à la sécheresse et la saison s'est déroulée normalement.

Pour la saison 2020, l'équipe reste inchangée de même que le prix des cartes, à savoir 8€ pour les cartes journalières, 13€ pour les week-ends truites, et 70€ pour les cartes annuelles.

6 week-ends truites sont prévus

15 et 16 février pour l'ouverture de saison

- 14 et 15 mars
  - 28 et 29 mars
  - 18 et 19 avril
  - 2 et 3 mai
  - 26 et 27 septembre
- Fermeture le 31 octobre au soir



## Club de gymnastique volontaire

La pratique de la gymnastique volontaire adaptée à chacun permet de rester bien dans son corps et dans sa tête. Une ambiance détendue et conviviale sous la houlette de notre animateur attentif et dynamique, Jean Rouffy. Les cours se déroulent tous **les jeudis de 19h à 20h salle des Pradelles. (hors vacances scolaires.)**

Celles et ceux qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus.  
La cotisation est de 60€ pour l'année.

Le concours de belote en février a été un succès, qui sera renouvelé pour 2020.

Le temps fort de cette saison à savoir la fête organisée le 15 juin dernier pour célébrer la vingtième année du club. C'est dans la joie et la plus grande des convivialités qu'une soixantaine de personnes et adhérentes ont fêté cet anniversaire. Le club remercie les agents techniques pour le travail du Tivoli mis à notre disposition et leur gentillesse.

Fin de nos cours de Gym le 4 juillet suivie de notre assemblée générale et nous terminons cette soirée au restaurant.

Le club de gymnastique remercie la municipalité et Mr Le Maire pour la mise à disposition de la salle des Pradelles gracieusement.



La secrétaire Yolande Plisson  
La Présidente Ruth Gelin



# Club de tennis de l'Isle Jourdain



- Le club regroupe principalement des adhérents des communes de l'ancien canton de l'Isle Jourdain
- Il met à votre disposition une gamme variée d'activités :
  - Les enfants acquièrent les bases au sein de notre école de tennis dès l'âge de 4-5 ans avec du matériel approprié. Ils sont encadrés par un moniteur diplômé d'Etat qui a suivi les stages de formation de la Fédération Française de Tennis. Les plus motivés pourront par la suite intégrer les équipes de compétition.
  - Chaque membre dispose d'une licence FFT qui lui permet de disputer des matches en tournois officiels.
- 2 enseignants diplômés donnent des cours aux enfants et adultes :
  - LIONEL TOSO** : le samedi de 14 h à 19 h - **JEAN ROUFFY** : le lundi de 17 h à 22 h

- Possibilité pour les jeunes d'aller à Roland Garros le 1<sup>er</sup> mercredi des Internationaux (en car avec le comité dernier mercredi de mai) ou voir les Internationaux Féminins à Poitiers (fin octobre)

Toute personne désireuse de jouer peut utiliser les courts. Les clefs des installations sont disponibles auprès de **ELISE ROUFFY** à la « pharmacie de l'Isle » à l'Isle Jourdain, **JEAN-HUBERT BUSSAC** ou **LYSIANE PERROT**.

Pour la saison 2019-2020, le club va engager :

- 1 équipe mixte – 1 équipe masculine ; les femmes évoluent avec l'équipe féminine de Vercival (Civaux)
- 1 équipe garçons en 11-14 ans - 1 équipe filles en 11-14 ans

Plusieurs tournois jeunes ont lieu tout au long de l'année selon les niveaux de jeux des enfants



Thomas Bussac vainqueur 9-11 ans vert (juillet 2019)

20 ans de fidélité au club de Lionel (septembre 2019)

plateau niveau rouge 8-10 ans (octobre 2019)



**Terrain blanc**  
Ballon paille 26 cm  
Raquette de 43 à 48 cm



**Terrain violet**  
Balle petit tennis  
Raquette de 48 à 53 cm



**Terrain rouge**  
Balle rouge  
Raquette de 48 à 58 cm



**Terrain orange**  
Balle orange  
Raquette de 56 à 63 cm



**Terrain vert**  
Balle verte  
Raquette de 63 à 68 cm

**Terrain et matériel adapté à l'âge et au niveau de l'enfant**

**RENSEIGNEMENTS** : la Présidente **Lysiane PERROT** La Petite Age 86150 Le Vigeant ☎ 06 11 16 51 41 ✉ [mlperrot@sfr.fr](mailto:mlperrot@sfr.fr) ou le Trésorier **Jean Hubert BUSSAC** avenue de la Vienne 86150 L'Isle Jourdain ☎ 06 84 20 14 28 ✉ [jhbussac@orange.fr](mailto:jhbussac@orange.fr)

- DIMANCHE 12 JANVIER 2020 – 14 h 30** : LOTO animé par Winter à la salle polyvalente d'Availles Limouzine
- NOUS ESPERONS VOUS Y RETROUVER !**



Essayer ce sport, c'est l'adopter !

Enfants, ados et adultes jeunes ou moins jeunes, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre et essayer ce sport ouvert à tous, quel que soit votre niveau.

## Focus sur quelques actions de la MJC Champ Libre

Toutes les activités, animations, sorties, temps d'échange débats, services, évènements... sur [www.mjc-champlibre.fr](http://www.mjc-champlibre.fr) ou à la MJC : 05 49 48 94 00

et dans les programmes de *La Boulit'*, votre Scène Culturelle de Vienne et Gartempe.



### RAM Relais Assistantes Maternelles



### LAEP Lieux Accueil Enfants Parents

Qui	Parents et futurs parents	Assistantes maternelles Professionnels de la garde à domicile	Qui	Parents, futurs parents et adultes référents	Enfants de moins de 6 ans
Quoi	Information aux familles Les différents modes d'accueil existants sur le territoire La fonction employeur	Information aux professionnels Conditions d'accès et d'exercice du métier Rencontres, échanges sur les pratiques professionnelles	Quoi	Favorise les échanges entre adultes Rompt l'isolement	Premier lieu de sociabilité Prépare à la séparation des parents
Comment	Rendez-vous individuel	Rendez-vous individuel Animation collective Ateliers itinérants	Comment	Espace de paroles	Espace de jeux libres
Où	Rendez-vous : L'Isle Jourdain & dans les 13 communes adhérentes	Animations collectives : L'Isle Jourdain : chaque Mardi Availles Limouzine : chaque Vendredi Usson du Poitou : Jeudi 23-01 & 19-03 Mauprévoir : Jeudi 13-02 & 12-03 Adriers : Jeudi 16-04	Où	Le Vigeant : 8, 15, 22 janvier, 5, 12 février, 11, 18 mars, 1, 8 avril Usson : 29 janvier Mauprévoir : 19 février L'Isle Jourdain : 25 mars Availles Limouzine : 15 avril	
Quand	Mercredi & jeudi	Matin (inscription obligatoire)	Quand	Mercredi : 9h-11h30 (accès libre)	
	En période scolaire			En période scolaire	
Avec	Professionnelle de l'enfance		Avec	Accueillantes professionnelles enfance	
Services gratuits soutenus par Communauté de Communes Vienne et Gartempe, CAF de la Vienne et MSA Poitou					



### Atelier d'expression artistique **Dessin - peinture** Animé par Emmanuelle ZENATI

Public	Date	Lieux
Adultes	Lundi 13h30 - 15h30 Mercredi 14h - 16h	Ecole Bel Air L'Isle Jourdain
	<b>Mercredi 9h - 11h</b>	<b>Bourg Le Vigeant</b>
Enfants et adultes	Samedi 10h - 12h	Salle multi activités Availles Limouzine

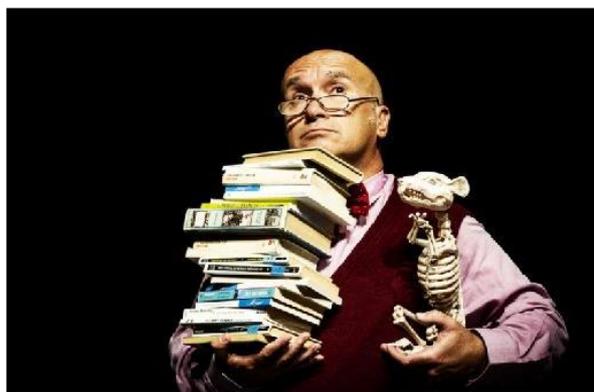
Apprentissage et perfectionnement des différentes techniques d'expression du dessin et de la peinture (gouache, collages...), notions de couleurs et de volumes à partir de compositions

Carte forfaitaire 10 séances adulte peinture : 78€ valable pour la saison 2019-2020

La carte est nominative et indivisible, les séances sont non fractionnables et celles non réalisées sont perdues.

Tarifs annuel de septembre 2019 à juin 2020

Q1 : 0 à 450	137 €
Q2 : 451 à 700	153 €
Q3 : 701 à 1050	167 €
Q4 > 1051	183 €



Conférence assez pertinente à partir de 12 ans

**Les dangers de la lecture**  
**Titus - Compagnie Caus'toujours**

**Samedi 15 février**  
**15h - Bibliothèque Le Vigeant**  
**20h45 – Médiathèque Moussac/Vienne**

Participation libre  
 Conférence accueillie en partenariat avec l'OARA,  
 Médi@Moussac, les bibliothèques et  
 les communes de Le Vigeant et Moussac/Vienne

*Enfin une conférence qui a le courage de dénoncer les innombrables méfaits de la lecture. Car si dans notre société, la lecture est souvent considérée comme vertueuse, la réalité ne s'avérerait elle pas beaucoup plus sournoise ? Cette image enchanteresse ne dissimulerait elle pas de sombres dangers ? Face au puissant lobby de la lecture qui n'a de cesse de mettre en exergue ses bienfaits, il est temps de faire entendre une voix dissonante et d'alerter la population. C'est tout l'objet de cette audacieuse et singulière conférence qui ose faire la démonstration de la dimension hautement dangereuse et subversive de la lecture.*



**Musique de chambre**  
**Quatuor à cordes**  
**Orchestre de Chambre de**  
**Nouvelle Aquitaine**

Concert précédé et suivi par la classe chorale de Le Vigeant sous la direction d'Elsie GRIFFITHS

**Vendredi 20 mars – 20h**  
**Salle des Fêtes Le Vigeant**

Participation libre  
 Concert accueilli en partenariat avec les Jeunesses Musicales de France et l'école de Le Vigeant

*Quatre musiciens de l'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine revisitent des œuvres de Beethoven à Dvořák en passant par Piazzolla, traversant des univers musicaux variés. Le quatuor à cordes ! une formation incontournable pour partir à la découverte des plus grandes œuvres de musique de chambre !*

avec Cécile MARDIKIAN & Catherine ROUX violon, Christine TESSIER alto, Jacques NICOLAS violoncelle



**Bal danses traditionnelles**

**Bal'Taquin**  
**&**  
**Les Rabalbots**

**Samedi 4 avril - 21h**  
**Salle des Fêtes L'Isle Jourdain**

Tarif : 8€ & 5€ (<16ans, étudiants, adhérents MJC)

*Des Bals Folks "généralistes" avec les éternelles valse, mazurkas et autres scottichs, bourrées et cercles circassiens ! Mais ils sont avant tout du Poitou, alors en avant 2 avec les marchoises, maraichines, petite ronde à la goule et à ripouner... sans oublier les escapades Irlandaises, ou, les reels Québécois endiablés !*



## Sorties familles

### Sortie Terra Aventura Mortemart (87)

**Samedi 18 avril - après midi**

Inscription obligatoire

Seul ou en famille, 7 sorties par an sont proposées vers des parcs de loisirs, animaliers, sites touristiques (photo : Gouffre de Padirac 2019), des événements sportifs et culturels ou l'organisation d'ateliers cuisine, yoga...

La MJC se charge des réservations et du transport

Programme, informations, tarifs et inscriptions à la MJC

**Vivez la chasse aux trésors autrement avec Terra Aventura, le géocaching de Nouvelle-Aquitaine.**



## Arts de la rue

### *La natür c'est le bonhür* Rosie Volt

Clown rural & chants de làèhaut

**Judi 21 mai – 17h30 - Le Vigeant**

Accès libre

Dans le cadre de l'assemblée annuelle, après la course de vélo et avant le repas du soir organisés par la commune de Le Vigeant

*Elle descend de la montagne en chantant...*

*Bulldozer de l'optimisme, ouragan d'énergie, tsunami d'émotions, voici la bergère tyrolienne Rosie Volt avec son troupeau de chèvres...*

*Sur le champ, les citadins sont transportés au cœur des pâturages alpins!*

*Acrobate de la glotte, elle atteint des sommets vertigineux en chantant à gorge déployée l'air de la montagne. Ses échos sont un Hymne à la Natür toute entière. Et dans cette ambiance bucolique, Rosie voit la vie en rose : « la natür, c'est le bonhür! ».*

*Chevrotonne d'émotions et survoltée de désirs, Rosie Volt virevolte autour de ses pulsions, laissant galoper son naturel. Elle cavale, s'emballe, s'étale et... perd les pédales quand « l'Amür » dévale!*

*L'élü de son cœur se transforme rapidement en homme de sa forêt qu'elle emmène sur l'Everest de ses rêves... Une véritable bombe de bonheur explose alors devant les yeux des spectateurs hé « bêêétés ».* Elle devient chèvre, pompom girl de la « verdür », femme de la jungle et chef d'orchestre tout terrain!

*Et chacun s'en retourne en chantant ce joyeux refrain : « y olohoudi... »*

**Toutes les activités, animations, sorties, temps d'échange débats, services, événements... sur [www.mjc-champlibre.fr](http://www.mjc-champlibre.fr) ou à la MJC : 05 49 48 94 00**

**LA BOULIT'**

**et dans les programmes de La Boulit',**

**vosre Scène Culturelle de Vienne et Gartempe.**

La Boulit' est soutenue par la Commune de Le Vigeant, la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, le Département de la Vienne, la Région Nouvelle Aquitaine



# ADMR DE L'ISLE-JOURDAIN

## Nous vous accueillons dans nos locaux :

Le Lundi et le Jeudi de 9h00 à 12h00

Services proposés par notre association au domicile :

- \*\* Aide à la personne, toilette
- \*\* Ménage, entretien du linge, repassage, repas, courses
- \*\* Garde d'enfants à domicile
- \*\* Accompagnement au transport



## Notre association exerce son activité dans les communes suivantes:

Adriers, Le Vigeant, L'Isle-Jourdain, Millac, Moussac, Mouterre sur Blourde, Nérignac, Queaux, Luchapt, Asnières sur Blour.

## Prise en charge avec les différentes caisses:

- \*\* Conseil Départemental APA 78% /// Carsat 4%
- \*\* Sans prise en charge 11% /// autres 7%

Création d'emplois//27 salariés au 31/12/2019

## Service de téléassistance FILLIEN ADMR:

Apporter aux personnes âgées, un service de téléassistance pour l'autonomie et le maintien à domicile. Le fonctionnement est : soit le bracelet ou le médaillon. Une large gamme d'adaptation existe. Pour la mise en place et selon vos besoins, veuillez-vous adresser au bureau de l'ADMR.



## Bénévoles des communes: Président Mandaté : Ernest Gransagne

- \*\* Le Vigeant : Marie Claude Finsterlé
- \*\* Queaux : Jocelyne Fumeron// Brigitte Bonduelle
- \*\* L'Isle-Jourdain : Paulette Moreau // Marie Paule Charbonneau // Patricia Saint-Ouen
- \*\* Moussac : Martine Benard
- \*\* Adriers : Claudine Cazaubon // Gérard Moebis

Le bureau est situé : 2 place d'Armes, 86150 L'Isle-Jourdain -Tel 05.49.91.83.86 ///

Mail : [info-assoisle@admr.org](mailto:info-assoisle@admr.org)

## Appel à candidature :

L'association recherche des bénévoles. Les personnes volontaires seront les bienvenues.



## Association de Sauvegarde de l'Environnement, du Paysage, et du Patrimoine du Sud Vienne

adhérente à la Fédération Environnement Durable (FED) – <http://environnementdurable.net>



Rappel : créée en novembre 2015, lors de la présentation du projet de parc éolien des Fouillarges, l'ASEPP conserve les objectifs qu'elle s'est fixés : défendre notre environnement et notre cadre de vie, protéger nos paysages, préserver nos patrimoines culturel et immobilier, prémunir notre santé.

**Projet éolien de Le Vigeant :  
A ce jour, le recours est toujours en cours auprès du Tribunal Administratif.**

Chacun peut le constater, toutes les communes autour de nous sont impactées : Adriers, Availles Limouzine, L'Isle Jourdain, Mauprévoir, Millac, Pressac, St Martin L'Ars, Usson du Poitou...

La presse a largement relaté la problématique de l'implantation des éoliennes ; récemment dans notre secteur, le directeur de la vallée des singes à Romagne, Emmanuel Le Grelle, le 6 novembre 2019 dans Centre Presse et la Nouvelle République s'est exprimé sur la question : « Qu'aimeriez-vous trouver en Poitou ?

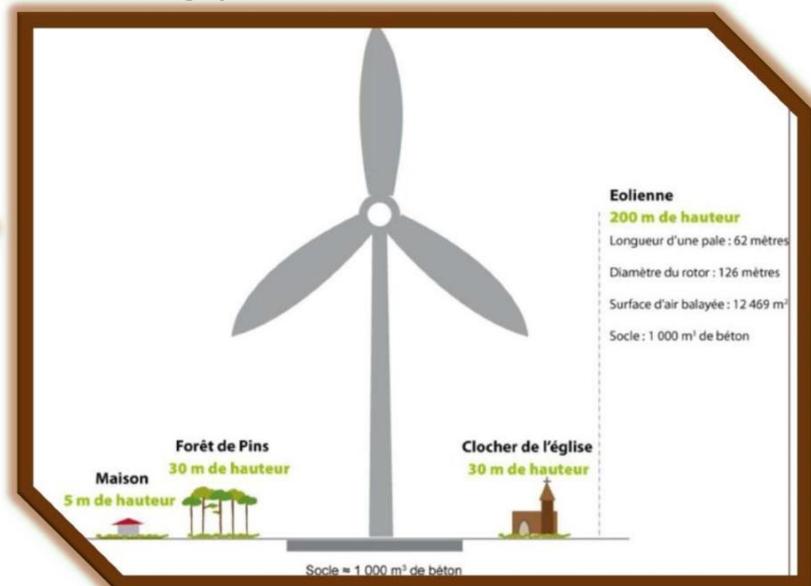
Sa réponse : « Des paysages sans éoliennes notamment dans le sud de la Vienne. Quand je me suis battu contre un projet proche de la Vallée des Singes, tout le monde s'étonnait, maintenant, il y en a partout. La nuit, on ne peut plus regarder les paysages sans clignotants à l'horizon. En Nouvelle-Aquitaine, tout est concentré chez nous dans le sud Vienne. Que tout le monde prenne sa part ! Pourquoi pas dans les Landes, le Pays Basque ? Il faut équilibrer. On a l'impression que le sud Vienne est une réserve d'Indiens. Le modèle économique est une supercherie. C'est payé par le consommateur. »

**Serons-nous condamnés, dans notre campagne du Sud Vienne, à continuer de voir pousser des éoliennes ?**

La carte de la DREAL (<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/carte-des-projets-eoliens-a10214.html>) montre, à septembre 2019, dans notre secteur :

- 7 parcs en fonctionnement (45 éoliennes)
- 11 projets autorisés non encore construits (61 éoliennes)
- 13 parcs en instruction (65 éoliennes)

Les pales montent de plus en haut, 120 m pour les 1ères, 150 m (Adriers, St Martin l'Ars...) et la majorité des projets en cours sont à 180 m voire 200 m (Availles Limouzine, Mauprévoir, Pressac...) mais la réglementation de change pas : 500 m seulement des habitations.



L'**ASEPP** s'oppose à l'envahissement de nos paysages par ces sites industriels. Les paysages font partie de nos biens communs. Comment peut-on protéger et développer notre patrimoine naturel si l'on y installe une profusion de mâts ?

Jouxant la Mondie, à Availles Limouzine, un parc de 6 éoliennes sur le site du Vieux Boucher, Badeuil vient de passer en enquête publique. Deux de ces éoliennes sont sur la zone de captage de Boisse, source d'alimentation en eau potable d'une partie de notre commune. **Eaux de Vienne, gestionnaire de cette source, a émis un avis défavorable.** (en raison de risque de pollution).

Doit-on subir les désagréments de ces mastodontes alors que nous sommes autosuffisants et producteurs d'électricité ? (barrages, Civaux).

**Sur vos factures d'électricité EDF ou Sorégies, les taxes et contributions que vous payez au titre de la CSPE avec une TVA à 20 %, servent à financer les éoliennes.**

Nous vous rappelons que l'**ASEPP** ne s'oppose pas à la nécessaire transition énergétique, mais nous souhaitons qu'elle se fasse de manière raisonnée, raisonnable et surtout équilibrée entre les territoires.

L'**ASEPP** sera vigilante car de nouveaux promoteurs viennent encore démarcher les élus et les propriétaires de terres agricoles.

L'**ASEPP** émet son avis sur les enquêtes publiques proches du Vigeant, elle va continuer à lutter, autant qu'elle le peut, contre le développement anarchique des parcs éoliens et contre leur concentration excessive dans notre secteur en collaboration avec les associations similaires telles que Vent Rebelle à Availles Limouzine, le Collectif Départemental Anti Eolien de la Vienne (CAEV), Mauprévoir Environnement...

L'**ASEPP** est disponible pour vous donner des informations complémentaires. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus. L'**ASEPP** compte sur votre soutien pour poursuivre son objectif.

Le bureau de l'**ASEPP** :

- Patrick DAVID, président
- Patrick WAGON, trésorier
- Lysiane PERROT, secrétaire



### L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EST :

- Ruineuse pour les consommateurs
- Intermittente
- Sans effet sur les émissions de CO<sub>2</sub>
- Destructrice de l'environnement rural et naturel
- Source de nuisances pour la qualité de vie
- Destructrice de l'économie touristique et des patrimoines architecturaux
- A l'origine de la perte de valeur de nos biens immobiliers devenant quasi-invendables

Pas de contrepartie pour notre territoire :

- Création d'emplois : zéro
- Cohérence territoire : aucune

### ENSEMBLE REAGISSONS

En exprimant notre désapprobation à nos élus et en participant aux enquêtes publiques.



## !! Information !!

# AUGMENTATION DES FRAUDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis plusieurs années, le gouvernement met en œuvre des aides financières destinées à la rénovation des logements en vue de l'amélioration de la performance énergétique. Qu'il s'agisse de refaire sa toiture, changer sa chaudière ou de toute autre opération de rénovation énergétique éligible aux différentes subventions (« isolation à 1 euro »), et si des entreprises sérieuses existent effectivement, *certaines organisations criminelles ont développé des stratégies d'escroquerie sur ce thème*, dont l'augmentation est préoccupante.

Les propriétaires, et plus particulièrement les personnes âgées ou vulnérables, sont démarchés par téléphone. En leur faisant miroiter une isolation à moindre frais, ils sont parfois invités à faire une avance de fonds induite sur les travaux et sont également invités à souscrire un ou plusieurs prêts à la consommation. Certaines sociétés réalisent parfois des travaux non-conformes, à moindre coût, et les propriétaires sont obligés de faire ensuite appel à leurs frais à une autre entreprise agréée.

Afin d'éviter des déconvenues, voici quelques règles de prudence :

- *Les travaux d'amélioration et de rénovation énergétique doivent être impérativement réalisés par des professionnels titulaires de la norme « qualibat RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) » ;*
- *N'avancez jamais de fonds et ne souscrivez pas de prêt à la consommation ;*
- *Ne donnez pas suite à des entreprises prétendant être mandatées par des organismes publics ou qui vous menacent de pénalités ;*
- *Ne signez jamais un contrat dans la précipitation et lisez attentivement les dispositions figurant en petits caractères ;*
- *Méfiez-vous des entreprises domiciliées à l'étranger.*

Pour vous aider dans vos démarches de rénovation énergétique, *l'État a mis en place un site qui vous permettra d'effectuer vos recherches sereinement ([www.faire.fr](http://www.faire.fr))*.

Pour vous renseigner sur les aides publiques ou pour solliciter un accompagnement technique, il convient *de contacter l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Vienne dont le siège est situé à Poitiers (05.49.88.31.93 – [www.adil.86.com](http://www.adil.86.com))*.

Si des comportements ou des méthodes vous paraissent suspects, n'hésitez surtout pas à contacter les gendarmes de votre localité. L'escroquerie et l'abus de confiance sont des infractions pénales qui donneront lieu à une enquête judiciaire. N'hésitez pas dans ce cadre à relever toutes les informations qui pourraient être utiles aux enquêteurs (numéros de téléphone, plaques d'immatriculation...)



## La Vienne, notre département, un territoire singulier en matière de développement énergétique

Si le développement énergétique est sur l'essentiel du territoire national réservé aux grandes entreprises, notre département a, dans ce domaine, la chance de pouvoir s'appuyer sur SOREGIES, SRD, SERGIES, 3 entreprises locales pilotées par le Syndicat ENERGIES VIENNE c'est-à-dire les collectivités.

3 entreprises, pour 3 missions bien distinctes :

-  : la gestion, la construction et l'entretien des réseaux de distribution,
-  (et ses filiales Alterna et Boutineau) : la fourniture d'énergie et les services énergétiques associés,
-  : le développement de la production d'énergie renouvelable.

Présentes sur toute la chaîne de l'énergie, depuis la production jusqu'à la fourniture d'énergie chez le particulier, ces entreprises sont la propriété des communes du département de la Vienne.

Nul doute qu'avec nos trois entreprises, SRD, SOREGIES, et SERGIES, nous saurons tous ensemble, préparer l'avenir, engager la transition énergétique et aménager efficacement notre territoire tout en respectant son histoire et ses valeurs.

Pour en savoir plus sur SRD : [www.srd-energies.fr](http://www.srd-energies.fr)

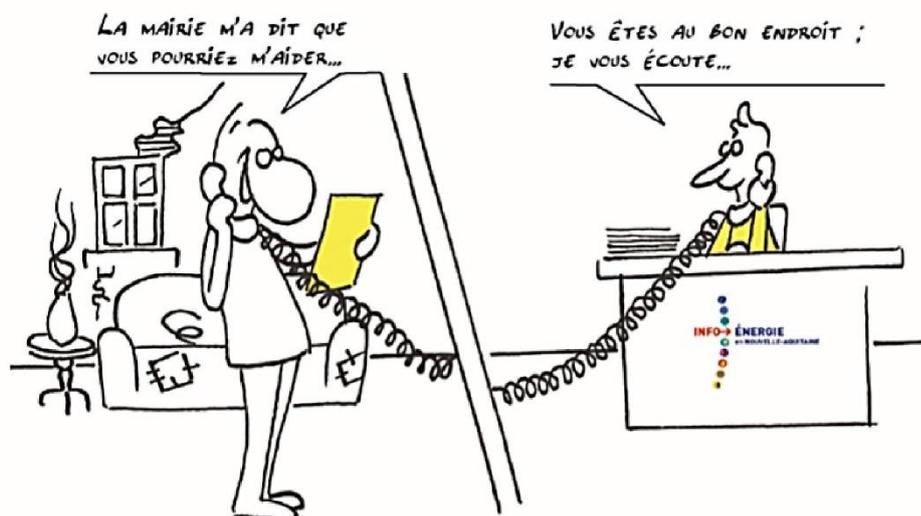
Pour en savoir plus sur SOREGIES : [www.soregies.fr](http://www.soregies.fr)

Pour en savoir plus sur SERGIES : [www.sergies.fr](http://www.sergies.fr)

Pour en savoir plus sur le Syndicat ENERGIES VIENNE : [www.energies-vienne.fr](http://www.energies-vienne.fr)



## Ayez le reflexe : INFO → ENERGIE



Crédit image : Agence FAUVE

### Vous souhaitez améliorer votre confort et réduire vos factures énergétiques ?

Pour être accompagné de manière **gratuite, neutre et indépendante**, nous vous invitons à contacter l'Espace Info Energie de SOLIHA Vienne. Un conseiller répondra à vos attentes et vous proposera des solutions pour diminuer vos consommations énergétiques liées à votre logement. Il adaptera bien évidemment ses propositions à votre budget et vous renseignera sur toutes les aides financières mobilisables (publiques, privées, nationales, régionales ou locales).

Plusieurs permanences sont mises en place tous les mois sur votre Communauté de Communes. N'hésitez pas à contacter vos conseillers info énergie pour fixer un rendez-vous ou simplement poser vos questions par téléphone.

*L'Espace Info Energie de SOLIHA Vienne est cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle Aquitaine. Il prodigue des conseils pratiques et délivre des informations objectives, en toute impartialité et indépendamment de tout intérêt commercial. Les conseils sont gratuits pour tous.*

Espace Info Énergie: **05 49 61 61 91 / [soliha86@eie-na.org](mailto:soliha86@eie-na.org)**



**UN SERVICE D'INTÉRÊT PUBLIC**

Espace Info Énergie SOLIHA Vienne  
Maison Départementale de l'Habitat  
Téléport 2  
Avenue René Cassin  
FUTUROSCOPE  
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU  
05 49 61 61 91 / [soliha86@eie-na.org](mailto:soliha86@eie-na.org)

Pour rappel l'EIE est un service gratuit, neutre et indépendant  
cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine.





# L'ENQUÊTE LOGEMENT

Des chiffres aujourd'hui  
pour le logement de demain



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES



STATISTIQUE  
PUBLIQUE



## POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

L'enquête logement existe depuis 1955 et est effectuée tous les 4 à 7 ans. Le service statistique de la donnée et des études statistiques (Sdes) du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise cette année la 15<sup>ème</sup> édition avec Ipsos. Cette enquête est essentielle pour les utilisateurs de la statistique publique sur le thème du logement et pour les acteurs du secteur (élus, aménageurs, constructeurs, bailleurs sociaux et privés).



## QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

Fournir une photographie du parc de logements et des conditions de logement des ménages, et évaluer les dépenses en logement.



## QUAND DOIT-ON RÉPONDRE ?

L'enquête sera réalisée au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020 en France métropolitaine auprès de 70 000 logements.



## CONTACTS

Pour plus d'informations sur l'enquête :  
[www.enquete-logement2020.fr](http://www.enquete-logement2020.fr)

Contactez-nous par téléphone au

**0 800 970 674**

Service & appel  
gratuits

du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

# MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



# A votre service ! Eaux de Vienne

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

## Simplifiez-vous la vie avec le prélèvement mensuel

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à [moyensdepaiement@eauxdevienne.fr](mailto:moyensdepaiement@eauxdevienne.fr)



## Parlez-en autour de vous : concours scolaire

Eaux de Vienne reconduit son concours scolaire : chaque classe de CM1 et de CM2 de la Vienne est invitée à produire une affiche sur le thème du grand cycle de l'eau. Il est possible de s'inscrire au concours jusqu'au 22 novembre 2019. Les affiches devront parvenir au siège d'Eaux de Vienne, d'ici le 31 janvier 2020. De multiples lots sont à gagner !

## Plus d'informations sur les modalités du concours sur

<https://www.eauxdevienne.fr/espace-environnement/concours-affiches/>

## Restons connectés !

Après les réseaux d'eau, Eaux de Vienne se lance sur les réseaux... sociaux. En tant qu'abonné du syndicat d'eau et d'assainissement, vous pouvez suivre ses actualités sur sa page [Facebook](#). Vous découvrirez aussi de nombreuses infos pratiques pour apprendre à gérer une fuite d'eau, entretenir votre compteur, accéder aux offres d'emploi d'Eaux de Vienne...

# OPAH Centres-Bourgs 2020



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Centres-bourgs de la Communauté de Communes Vienne & Gartempe

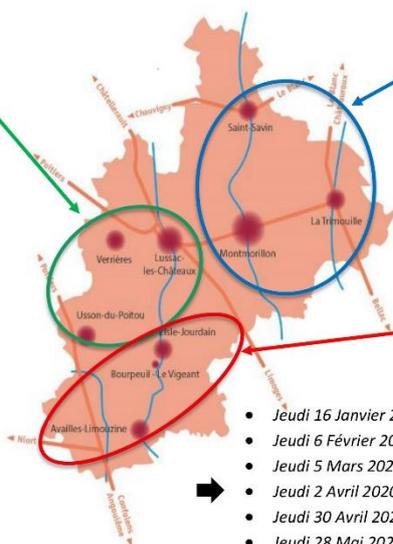
## OPAH Centres-Bourgs 2020

Planning pour rencontrer l'équipe d'animation en permanences ou à votre domicile :

**Un JEUDI par mois matin :**  
9h00-12h00  
Lussac-Les-Châteaux  
Mairie de Lussac, 9 Route de Montmorillon

**Un JEUDI par mois après-midi :**  
14h00 -17h00  
Lussac, Verrières, Usson-du-Poitou  
Sur demande en mairie ou au domicile

- Jeudi 9 Janvier 2020
- Jeudi 23 Janvier 2020
- Jeudi 20 Février 2020
- Jeudi 19 Mars 2020
- Jeudi 16 Avril 2020
- Jeudi 14 Mai 2020
- Jeudi 11 Juin 2020



**Tous les MERCREDIS matin :**  
9h00-12h00  
Montmorillon  
Services techniques de la ville, 17 rue du Four

**Tous les MERCREDIS après-midi :**  
14h00 -17h00  
Montmorillon, La Trimouille, Saint-Savin  
Sur demande en mairie ou au domicile

**Un JEUDI par mois matin :**  
9h00-12h00  
L'Isle-Jourdain  
Mairie de l'Isle Jourdain, 4 avenue Jean Augry

**Un JEUDI par mois après-midi :**  
13h00 -16h00  
L'Isle-Jourdain, Availles-Limouzine,  
Bourpeuil- Le Vigeant  
Sur demande en mairie ou au domicile

- Jeudi 16 Janvier 2020
- Jeudi 6 Février 2020
- Jeudi 5 Mars 2020
- Jeudi 2 Avril 2020
- Jeudi 30 Avril 2020
- Jeudi 28 Mai 2020
- Jeudi 25 Juin 2020

Pour un RDV, merci de contacter le cabinet **URBANiS** au

07 61 07 29 34



## Recevez une prime économies d'énergie pour vos travaux de rénovation

Le saviez-vous ? Lorsque vous réalisez des travaux qui améliorent la performance énergétique de votre logement, SORÉGIES, fournisseur d'électricité dans votre commune, vous offre une prime pour vous permettre d'aller au bout de votre projet. A la clé également : des économies d'énergie toute l'année.

De nombreuses opérations sont éligibles : remplacement de votre chaudière ou de votre système de chauffage, remplacement de vos fenêtres, isolation de votre logement, etc.

Tous les ménages peuvent bénéficier des primes énergie. Selon votre niveau de revenus, vous pouvez recevoir une prime classique, une prime bonifiée ou un « coup de pouce » chauffage, dans le cadre du nouveau dispositif gouvernemental.

Pour connaître les modalités de cette offre et estimer le montant de votre prime, rendez-vous sur [www.soregies.fr](http://www.soregies.fr) ou appelez le 05 49 44 79 00.

## La Communauté de Communes Vienne et Gartempe

La CCVG offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus.

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2020 au CPA Lathus. Les bons sont à demander/retirer auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

## Tiss'âges

Donner du temps auprès d'une personne âgée, vous intéresse ? Vous avez envie de participer au bien-être des personnes âgées en partageant des moments conviviaux avec elles ? En France, les personnes âgées sont les plus touchées par la solitude et l'isolement. Pour lutter contre cela, la MSA Poitou et la MJC Claude Nougaro animent un réseau de bénévoles qui réalisent des visites à domicile ou de l'appel téléphonique. Le Réseau Tiss'âges vous accompagne dans cette démarche au travers des temps d'échange, d'information et de formation.

Pour en savoir plus, contactez-nous au :  
MSA Poitou : 05.49.44.59.02  
MJC Claude Nougaro – Carole Maire : 05.49.91.04.88

Pour favoriser les liens sociaux et améliorer la qualité de vie des personnes âgées isolées, la MSA Poitou accompagne un réseau de bénévoles qui effectuent des visites à domicile et de écoute téléphonique.  
Ce réseau est un lieu de ressources pour vous, pour votre famille.  
\* En partenariat avec les communes de Lathus, Bézières, Ménétréol, Moutonnières, Moutonnières, Hirsby et Saugy.





# MISSION LOCALE RURALE CENTRE ET SUD VIENNE

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes plus solarisé.e, vous habitez le Sud Vienne, vous êtes demandeur d'emploi, vous vous questionnez sur vos projets professionnels et personnels... Avez-vous rencontré la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne ?

La Mission Locale a pour mission de vous informer, vous orienter, vous accompagner dans toutes vos démarches et vos projets, n'hésitez à pousser la porte ou prendre rendez-vous par téléphone au 05 49 91 56 83. Des conseillers(ères) vous reçoivent au plus près de votre lieu d'habitation.

Sur le secteur de la communauté de communes de Vienne et Gartempe, la Mission locale Rurale est présente à Montmorillon, Lussac-les-Châteaux, St Savin-sur-Gartempe, Availles-Limouzine, l'Isle Jourdain, La Trimouille.

## **Semaine des emplois verts**

En juin et juillet sur l'ensemble de notre territoire, 3 semaines d'animation autour des « métiers verts » se sont déroulées. Cette action est menée depuis 3 ans au sein de notre Mission locale et s'est développée sur l'ensemble de notre territoire. Pour la première fois, les entreprises de secteur de Vienne et Gartempe ont été sollicitées et nous ont ouvert leurs portes pour présenter et partager leurs métiers avec passion.

## **Action « 100 chances 100 emplois »**

Pour la première fois sur le territoire de la MLRCSV, l'action « 100 chances 100 emplois », portée par la fondation Schneider Electric, est initiée et réalisée en milieu rural avec l'appui des divers partenaires de l'arrondissement de Montmorillon. Sur le territoire de Vienne et Gartempe, elle a permis à 12 jeunes de se préparer activement avec l'assistance d'un coach. Les jeunes rencontrent les employeurs et les recruteurs, ils participent à plusieurs simulations d'entretien, présentent leur projet lors d'un grand oral devant douze employeurs bénévoles prêts à partager leur expérience. A l'issue de cette action, chaque jeune reçoit le soutien d'un professionnel qui accepte de devenir son parrain, de l'accompagner et de le soutenir dans ses démarches et dans ses projets. L'action sera reconduite en 2020.

## **Garantie Jeunes**

La Garantie Jeune, dispositif d'Etat, a pour but d'amener les jeunes vers l'autonomie en bénéficiant d'un accompagnement renforcé par la Mission Locale pendant 12 mois maximum.

Pour y participer il faut avoir entre 16 et 25 ans, n'être ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés et être en précarité financière.

Tout d'abord réunis au sein d'un temps collectif de 4 semaines, les jeunes sont soutenus pour découvrir et développer leurs atouts, leurs compétences et reprendre confiance en eux afin de réussir leur insertion dans leur vie professionnelle et personnelle.

Durant l'année d'accompagnement les jeunes effectuent de nombreuses démarches, des stages en entreprises ce qui leur permet de construire, vérifier, développer ou tout simplement confirmer leur projet professionnel. L'objectif pour chacun est d'aboutir à l'autonomie en décrochant un emploi mais aussi, pour certains, en étant guidé sur les démarches liées à la vie quotidienne (logement, permis, santé, loisirs, bénévolat...).

Des sessions sont mises en place tout au long de l'année.

Pour toute information contactez la Mission Locale Rurale au 05 49 91 56 83.



## PLURISERVICES, association intermédiaire

17, place du Maréchal Leclerc – 86400 CIVRAY

☎ 05 49 87 41 45

Pluriservices est la solution simple et rapide qui vous libère du rôle d'employeur

- nous recrutons pour vous du personnel compétent
- nous effectuons toutes les démarches administratives

### • Vous êtes une Collectivité, une Association, un Agriculteur, ou une Entreprise

**Pour les collectivités :** Remplacement cantine, Agent d'entretien, Aide cantonnier, remplacement ATSEM...

**Pour les associations :** Agent d'entretien, divers travaux de bricolage...

**Pour les agriculteurs :** Aide sur l'exploitation, pansage, traite des animaux, attrapage des volailles...

### • Vous êtes un Particulier

**Avantages :** 50 % du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts ou vous donne droit à un crédit d'impôt pour les emplois de ménage, de jardinage et garde d'enfants de + de 3

#### Pour les services à la personne :

- ~ Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation des repas, couture...
- ~ Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage...
- ~ Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)
- ~ Divers travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose placo, plomberie, électricité, montage de meubles...
- ~ Aide aux déménagements



Dans le cadre des emplois de ménage et de jardinage, nous acceptons les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles, les caisses de retraite...

**Pour tous renseignements complémentaires et pour toute autre activité, n'hésitez pas à nous contacter.** Site internet : [www.pluriservices-civray.fr](http://www.pluriservices-civray.fr) Mail : [pluricivray@wanadoo.fr](mailto:pluricivray@wanadoo.fr)



Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat



*Habitants du Vigeant, la parole est à vous, faites nous part de vos suggestions, observations, c'est aussi votre façon de participer à la vie communale, merci.*

Coupon réponse détachable à retourner à : **MAIRIE DE LE VIGEANT**  
7, place Saint Georges - 86150 Le Vigeant

Large grid area for writing the response.

### *Médaille de la Famille Française*

Pour prétendre à la médaille de la famille française, il faut au préalable déposer une demande à la Mairie. Ensuite, les candidatures sont transmises à l'Union Départementale des Associations Familiales qui procède à une enquête sur les conditions matérielles et morales de l'éducation des enfants.

Un premier avis est émis, puis la demande est adressée à la Commission Départementale de la Médaille de la Famille Française qui émet un nouvel avis.

Enfin, Monsieur le Préfet décide de l'octroi de la médaille et décerne un diplôme

#### Candidature à la Médaille de la Famille Française

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

..... ☎ .....

**Demande de candidature à déposer à la Mairie avant fin février de chaque année.**

- médaille d'Or 8 enfants et plus
- médaille d'Argent 6 ou 7 enfants
- médaille de Bronze 4 ou 5 enfants



# CALENDRIER 2020

## Janvier

J	2	Club Amitié et Loisirs – Réunion
M	8	Lieux d'accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h – 11H30
V	10	Vœux du Maire – Salle des Pradelles – 18h
M	14	Exposition « Le Livre de Mu » - Muriel Coiffard – à la bibliothèque
M	15	Lieux d'accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h – 11H30
J	16	Club Amitié et Loisirs – Réunion
V	17	<b>Donneurs de sang – collecte – Le Vigeant – 15h / 19h</b>
D	12	Club de Tennis – Loto animé par Winter – Salle polyvalente d'Availles Limouzine – 14h30
M	22	Lieux d'accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h – 11H30
D	26	Donneurs de sang - Randonnée
J	30	Club Amitié et Loisirs – Assemblée Générale
J	30	Comité des fêtes – Assemblée Générale

## Février

M	5	Lieux d'accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h – 11H30
D	9	APE – Loto - Salle de Saint Martin l'Ars – 14h
M	12	Lieux d'accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h – 11H30
J	13	Club Amitié et Loisirs – Réunion
S	15	Spectacle « les dangers de la lecture » - à la bibliothèque – 15h
S	15	Comité du plan d'eau – ouverture de saison – 15 et 16 février
V	21	APE – Carnaval de l'école – 14h
J	27	Club Amitié et Loisirs – Réunion

## Mars

D	1	Donneurs de Sang – Assemblée Générale – Repas au restaurant
S	7	Comité des fêtes – repas tête de veau
M	11	Lieux d'accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h – 11H30
J	12	Club Amitié et Loisirs - Réunion
V	14	Comité du Plan d'eau – Week-end truites – 14 et 15 mars
M	18	Lieux d'accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h – 11H30
M	18	Donneurs de sang – collecte – L'Isle Jourdain
J	19	Anciens combattants – dépôt de Gerbe aux monuments aux morts
V	20	Concert Quatuor à cordes – Orchestre de Chambre de Nouvelle Aquitaine – 20h - Salle des Pradelles
J	26	Club Amitié et Loisirs - Réunion
S	28	Comité du Plan d'eau – Week-end truites – 28 et 29 mars
S	28	Club Amitié et loisirs – Concours de Belote



Mairie, 7 Place Saint Georges, 86150 Le Vigeant

Mail : [le-vigeant@departement86.fr](mailto:le-vigeant@departement86.fr) Site : [www.levigeant.fr](http://www.levigeant.fr) Accueil : 05 49 48 76 55

**Horaires**

Lundi – mercredi – jeudi - vendredi 9h-12h et 14h-16h

Mardi 9h-12h – Fermé au public l'après -midi

# L'année en photos



Atelier avec les élèves de l'école à la bibliothèque



Carnaval de l'école – Février 2019



Atelier cuisine du monde à la bibliothèque



Les cigognes de passage au Vigeant



Noël des aînés - Décembre 2018



Les 20 ans du club de gymnastique 2019 - © R. Delorme



Marché de Noël 2019 – APE – spectacle de magie



Les apprentis saltimbanques Août 2019



Spectacle le Vêto libraire à la bibliothèque – Mars 2019



Fête de l'Ascension 2019 - © D. Carjat

